

# JOURNAL

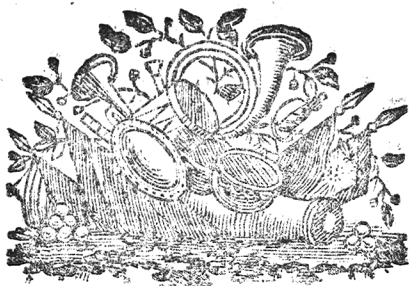
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. AOUT

1784.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, <sup>vls</sup>  
viant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-  
ratrice-Reine Apostolique.

---

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examineur.*





JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE.

15. AOUT

1784.

---

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Vie du maréchal dug de Villars ; écrite par lui-même ; & donnée au public par Mr. Anquetil , prieur de Château-Renard , & correspondant de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres , avec son portrait & des plans de bataille. A Paris , chez Moutard ; à Liege , chez Lemarié. 1784. 4 vol. in-12. reliés prix 12 liv.*

Cette histoire d'un auteur guerrier , témoin  
& acteur dans presque tout ce qu'il rap-  
N n 2 porte

porte (a) se fait lire avec plaisir & intérêt; même le journal qui occupe le 4<sup>e</sup>. tome & le 3<sup>e</sup>. depuis la p. 113 quoiqu'écrit d'un style plus sec & plus interrompu. Le maréchal de Villars étoit un homme vrai & droit, d'une vivacité qui passoit dans ses discours & ses écrits. On a pris quelques fois pour vanité & jactance ce qui n'étoit peut-être que naïveté & franchise; quoiqu'il soit difficile de concilier absolument avec la modestie certaines promesses & assurances de l'avenir, telles que celles qui regardent la conquête de l'Italie (t. 4. p. 345) & le prince de Bade (t. 1. p. 118). On ne conviendra pas non plus que le maréchal de V. ait remporté la victoire à Malplaquet, à raison que les ennemis perdirent plus de monde (t. 2. p. 95); une telle maxime rendroit bien des victoires douteuses; & quelles que fussent les suites d'une bataille, il faudroit compter le nombre des morts avant de pouvoir en connoître l'issue.

Ce ne sont pas seulement les affaires de guerre, mais encore celles d'Etat, les progrès & le résultat de diverses négociations qui sont rapportées dans les mémoires & le journal du duc de V. Tout ce qui s'est traité dans le

---

(a) L'abbé Margon a publié des *Mémoires* du duc de Villars en 3 vol. in-12, dont le 1<sup>er</sup> seul est l'ouvrage du maréchal. Mr. Anquetil a tiré la VIE que nous annonçons ici, tant de ces *Mémoires* que d'autres écrits qui lui ont été communiqués. Voyez la page XIII de la Préface.

conseil du Roi depuis qu'il y avoit entrée, y est détaillé. Il n'est pas difficile de remarquer dans les avis divers du maréchal un peu de jalousie contre le cardinal de Fleury, & un amour excessif de la guerre pour laquelle il opinoit dans toutes les occasions. On trouvera aussi qu'il parle un peu lestement de certains objets qui méritoient une attention sérieuse; mais il n'est pas étonnant qu'un guerrier s'en occupât moins que des objets directs de sa profession & de son goût. Il comprenoit bien lui-même qu'il devoit se borner dans l'exercice de son zele & de ses lumieres. “ Dans les  
 „ derniers jours de l'année, Sa Majesté m'or-  
 „ donna d'entrer dans tous les conseils, aussi  
 „ bien que dans celui d'Etat. J'ai pris séance  
 „ ce au conseil des finances & à celui des  
 „ dépêches. Je suppliai Sa Majesté de me  
 „ dispenser d'assister à celui de conscience,  
 „ parce que je ne me croïois pas assez versé  
 „ dans les matieres qu'on y traitoit, sur-tout  
 „ dans celle qui étoit le plus souvent agitée,  
 „ & qui regardoit la *Constitution*. „

Cependant dans cette matiere même, où il étoit peu versé, on reconnoit comme dans les autres sa droiture & son attachement aux bons principes. “ Le feu Roi, ajoute-t-il, dont les intentions étoient entierement conformes à ce qu'exige la religion, sans abandonner les libertés de l'Eglise gallicane, ne, vouloit que l'on fût soumis au Pape. „

L'idée que M<sup>r</sup>. de V. nous donne des Camisars, est parfaitement conforme à celle qu'on en prend dans les Mémoires de M<sup>r</sup>. de Ber-

wick (a): l'un & l'autre ont combattu ces fanatiques, & les ont sans doute mieux connus

---

(a) 1. Janv. 1779, p. 16. — Je trouve cependant entre les Mémoires des deux généraux quelqu'apparence de contradiction quant à plusieurs circonstances. P. ex. si *Ravanel est mort de ses blessures dans une caverne* (t. 1. p. 332), il n'a point été supplicié comme le dit Mr. de Berwick. Mr. de Villars se trompe, puisque la date de sa lettre est antérieure au mois de Juin 1705, date du supplice de Ravanel. Les *Mémoires* de V. ne paroissent point exacts dans cette partie. On diroit que la rébellion des Cévennes est entièrement terminée en 1704 (t. 1. p. 333); ce qui est très-certainement faux. Il y a une contradiction bien failante entre ce qui est dit des nouveaux convertis p. 306 & p. 317 &c. &c. Villars paroît avoir déguisé & pallié les malheurs de cette contrée de la France, saccagée par les sectaires. On ne tarda pas à s'en appercevoir; car le mal auquel il n'avoit pas remédié, éclata après son départ & fit les progrès les plus alarmans. Louis XIV y envoya Berwick, qui par une conduite plus ferme contint les séditieux d'une manière efficace. Des hommes que la douceuse indifférence concilie sans effort avec l'iniquité, lui en ont fait un crime. Mais la vertu & la justice n'ambitionnent point de tels suffrages. Nous avons vu de quelle manière l'illustre-Anglois monroit l'indispensable nécessité de la conduite qu'il a tenue \*; j'ajouterai ce que dit un homme trop disposé à louer dans toutes les occasions cette foiblesse de caractère & de résolution qui caractérise ce siècle.

« Plus humain & plus tolérant que ceux qui  
 » le calomnioient, pouvoit-il se dispenser de  
 » frapper du glaive de la loi des scélérats  
 » convaincus d'avoir par fanatisme éventré  
 » des femmes enceintes, d'avoir fait rôti des  
 » enfans, & sur-tout d'avoir grillé beaucoup  
 » de

\* 1 Janv.  
1779. p. 17.

nus que les petits brochuraires qui en parlent  
 comme de gens de bien, persécutés par l'in-  
 tolérance. " Ils enlevoient les vivres de leurs  
 „ propres partisans, pilloient, tuoient, rava-  
 „ geoient à la fin sans distinction. Par-là ils  
 „ se firent détester de tout le país. Ceux-  
 „ mêmes qui les avoient soufferts jusqu'alors,  
 „ se tournerent contre eux. La désertion s'y  
 „ mit, parce que ceux qui se soumettoient  
 „ étoient bien traités. Ils commencerent à  
 „ se vendre & à se trahir, ce qu'ils n'avoient  
 „ pas encore fait. Enfin les chefs vinrent se  
 „ rendre successivement avec leurs prophetes.  
 „ L'exemple de ceux-ci fit la plus grande  
 „ impression, sur-tout la soumission d'un  
 „ nommé *Castanet*, le plus suivi d'entre eux :  
 „ *Ravanel* mourut de ses blessures dans une  
 „ caverne ; *la Rose*, *Salomon*, *la Valette*,  
 „ *Maffon*, *Bruc*, *Joanni*, *de la Salle*, noms  
 „ dont je ne devois pas me souvenir, se  
 „ fournirent, & je leur fis grace, quoiqu'il  
 „ y eût parmi eux des scélérats qui n'en  
 „ méritoient aucune, & que j'aurois bien  
 „ voulu punir. Ils demanderent tous à quit-  
 „ ter le país, moins par le desir d'aller pro-  
 „ fesser ailleurs leur religion, que par la crainte

---

„ de prêtres „. Turpin. *Hist. du mar. de Berwick*.  
 Du reste comme les *Mémoires* de Berwick, pu-  
 bliés en 1778, sont entierement de lui, & que  
 tout ce qu'on a de Villars, a passé par diffé-  
 rentes mains, il n'est point à douter que ce  
 ne soit au témoignage du premier qu'il faut  
 s'en tenir.

„ d'éprouver, lorsqu'ils seroient défarmés, la  
 „ vengeance de ceux dont ils avoient massa-  
 „ cré les parens & les amis, & ruiné les  
 „ possessions. „

Le vainqueur de Denain (a) n'est pas toujours aussi impartial & aussi exact dans la relation des faits, sur-tout quand il n'en est pas instruit par lui-même. C'est ainsi qu'il parle de l'Empereur Léopold d'une manière peu honorable, en s'appuyant d'un discours du Duc de Bavière où il s'agit d'une prophétie qui annonçoit à l'Empereur la grossesse de son épouse & deux fils dont l'un regneroit à Constantinople. “ Cette prophétie, si on croit les *Mémoires* de V, faite par des moines, vérifiée d'abord par la grossesse de l'Impératrice, donna une telle confiance à Léopold qu'il refusa toutes les conditions offertes par

(a) L'affaire de Denain, quoique peu de chose en elle-même, & qu'on a tort de représenter comme une bataille (puisque ce ne fut que l'enlèvement des magasins des alliés), fait considérer à juste titre le duc de V, comme le libérateur de la France, qui par la prise de Landrecy se fût trouvée dans le plus grand danger. . . On m'a assuré que le plan de cette heureuse expédition fût présenté à la cour par un Mr. F. conseiller au parl. de Douai, & que dans les patentes de noblesse qu'il obtint ensuite, on exprima le service rendu en cette occasion; mais que le maréchal-duc demanda vivement & obtint la suppression de ce passage. Dans le tems que j'écris ceci, on pourroit peut-être encore vérifier cette anecdote; plus tard il sera difficile de savoir le vrai.



les Turcs „. La justice demandoit que Villars ne s'en tint point absolument au rapport du Duc de Baviere, alors extrêmement irrité contre l'Empereur & en guerre avec lui. Quoiqu'il en soit de cette prophétie, les Autrichiens me l'ont racontée d'une maniere un peu différente. Elle annonçoit deux fils, dont l'un regneroit sur une monarchie éloignée, ce qui arriva, disent-ils, lorsque Charles fut deux fois reconnu Roi à Madrid, & qu'il conserva à la paix de Rastadt les plus belles provinces de la monarchie espagnole.

M<sup>r</sup>. Anquetil termine le 4<sup>e</sup>. vol. par les circonstances de la maladie & de la mort du maréchal-duc. On fait qu'il termina sa glorieuse carrière à Turin en 1734, à l'âge de 80 ans. En parlant de la fermeté & des sentimens chrétiens qu'il témoigna dans ses derniers momens, M<sup>r</sup>. A. pouvoit rappeler une anecdote très-édifiante du maréchal de V. après la bataille de Malplaquet \*.

Il seroit à souhaiter que la partie typographique de cet ouvrage eût été mieux soignée, & sur-tout qu'on n'eût pas défigurés les noms étrangers à l'imitation de presque tous les auteurs, éditeurs & imprimeurs françois. Par exemple, comme *Marci* pour *Merci*, *Lobkorick* pour *Lobkowitz* (t. 1. p. 448) *Wistbourg* pour *Wurtzbourg* (t. 4. p. 90 &c.) — T. 4. p. 342 il est dit que *tous les palatinats ont passé la Vistule*; il eut été certainement plus aisé à la Vistule de passer les palatinats. — Je voudrois aussi que dans une seconde édition on retranchât l'amphigourique compliment d'un académicien qui nous dit (t. 2. p. 580)

\* Voyez  
son art.  
dans le n.  
*Dict. hist.*

en parlant de Louis XIV. " Il a levé son  
 „ bras tant de fois terrible aux audacieux Ti-  
 „ tans : il a répandu la lumière de sa sagesse,  
 „ & le nœud fatal s'est défilé : il a parlé,  
 „ & la terre est devenue tranquille „. Quand  
 ce compliment d'onze pages d'impression, ne  
 seroit point ici un hors-d'œuvre, il est si peu  
 d'accord avec le bon goût & avec le bon  
 sens, que les lecteurs raisonnables approuve-  
 ront sans hésiter, qu'on lui substitue un cha-  
 pitre de Don Quichotte. — La précipita-  
 tion ou l'inadvertence a fait insérer au rédac-  
 teur quelques lambeaux qui sont en opposi-  
 tion avec le reste. Tel est le morceau de  
 gazette qui annonce la mort de Villars (t.  
 4. p. 353), & qui, outre qu'il est absolu-  
 ment déplacé & inutile, contient deux erreurs  
 relativement à sa naissance & à son âge.



*Des maladies des femmes, par Mr. Cham-  
 bon de Montaux, médecin de la faculté  
 de Paris, de la société royale de médecine  
 &c. A Paris, Rue & hôtel Serpente; à  
 Liege, chez Lemarié. 1784. 2 vol. in-12.  
 Prix 5 liv. br.*

**M**ES lecteurs me dispenseront sans doute  
 d'entrer dans les détails divers de cet  
 ouvrage. Il y auroit de la témérité de ma part  
 d'approuver ou de contredire les observations  
 de l'auteur dans une matière qu'il doit à tout  
 titre mieux connoître que moi. Aussi me suis-  
 je

je à peu-près contenté de lire l'introduction où j'ai trouvé des choses agréables & curieuses qui dans l'occasion, combinées savamment avec de bons remèdes, peuvent avoir d'heureux effets.

D'abord M<sup>r</sup>. Chambon est très-mécontent des accoucheurs, qu'il croit cependant bien nécessaires contre l'avis de M<sup>r</sup>. Rouffel \*; il se plaint de ce qu'ils ont fixé presque entièrement la confiance du public sur ce genre d'affections; de ce que les médecins ne sont appelés que dans les cas désespérés; que les femmes ne se livrent pas, comme elles le devraient, à l'examen des médecins; que des principes d'une pudeur mal conçue restreignent le nombre des témoins &c. Cependant les médecins s'intéressent aussi vivement que les accoucheurs au bien-être des femmes; parce que “ sans elles, les hommes austères dans  
 „ leurs coutumes n'auroient sans doute re-  
 „ connu d'égards que ceux qu'on ne peut  
 „ refuser à la force & au courage; ils au-  
 „ roient choisi pour les gouverner celui qui  
 „ auroit été le plus exercé à combattre les  
 „ monstres des forêts. Ce despote sauvage au-  
 „ roit imprimé à la nature humaine son ca-  
 „ ractère de rudesse & de férocité. La raison  
 „ étouffée par des usages barbares auroit été  
 „ bannie du monde; la terre toujours cou-  
 „ verte de ravisseurs sanguinaires seroit de-  
 „ venue dans toute son étendue un théâtre  
 „ de sang où l'être foible auroit traîné sa vie  
 „ incertaine entre l'esclavage & la mort. „

L'impatience des lecteurs à voir la preuve

\* 1 Juin  
1776. p. 162.

de ces assertions ne tarde point à être satisfaite; l'auteur la tient toute prête, trouvée par le plus heureux hazard dans l'histoire des flibustiers. " Abandonnés sur les mers au gré  
des flots dans quelques mauvaises barques,  
les intrépides flibustiers s'emparoi-  
ent des vaisseaux des Rois qui vouloient les anéantir. Comme un vent impétueux chasse devant lui un nuage léger, les flottes les plus formidables se dissipoi-  
ent à leur approche; accoutumés à mettre aux fers les peuples des grandes cités, & de porter dans leurs murs le feu, la désolation & le carnage, rien n'avoit pu changer leur férocité. Les Monarques armés contre ces aventuriers avoient vu leurs efforts impuissans, & leurs bannieres avilies dans tous les combats, malgré la disparité des armes & la disproportion étonnante des combattans. Une révolution que les forces réunies des Puissances les plus formidables de l'Europe n'avoient pas pu opérer, une belle femme fut sur le point de la consommer. Au milieu de tant d'horreurs, le féroce Morgan le chef courageux d'une des plus nombreuses troupes de flibustiers devint amoureux d'une Espagnole. Cette beauté lui fit oublier pendant un mois l'habitude du brigandage, le desir des rapines & surtout la haine qu'il avoit jurée à sa nation: c'étoit un spectacle bien étrange que celui d'un pirate avide, accoutumé aux combats, toujours entouré de carnage, devenu l'esclave d'une jeune fille dont il

„ imploroit les bontés par des prières & par  
des larmes. „

„ Une autre preuve est tirée de l'histoire ro-  
maine. “ La cour des Césars de l'ancienne  
„ Rome n'étoit composée que des vainqueurs  
„ du monde toujours altérés de sang & avi-  
„ des de conquêtes , avant que les chevaliers  
„ romains se fissent gloire de chanter leurs  
„ amours „ Il est vrai que l'histoire romaine  
& l'histoire de tous les peuples nous apprend  
précisément le contraire. C'est lorsque les che-  
valiers romains ont commencé à *chanter leurs*  
*amours* , que Rome a nagé dans son sang ,  
que les guerres civiles ont détruit la répu-  
blique , que César cet *homme de toutes les*  
*femmes* , a immolé un million de citoyens à  
son ambition , que l'amant de Cléopatre en  
fit autant. Néron , Heliogabale , Caligula  
*chantoient* volontiers *des amours*. Que dire  
des Sultans turcs qui ont inondé de sang  
les trois parties de notre hémisphère , & qui  
cependant n'ont manqué ni d'*amours* , ni  
d'*envie de les chanter* , ni de moiens de les  
satisfaire ? (a)

Mais l'opposition des galanteries de M<sup>r</sup>.  
Chambon avec l'histoire des peuples divers ,  
n'empêche pas qu'elles ne soient très-utilement  
placées à la tête d'un ouvrage sur les mala-  
dies des femmes : sur-tout par une espece de

(a) Réflexions sur l'accord de la luxure &  
de la cruauté, 15 Février 1778, p. 242. ~~————~~  
1 Mai 1781, p. 17. ~~————~~ 1 Avril 1783, p. 559.

dédommagement des torts qu'elles ont essuïés de la part des Chrétiens , qui les ont *exclues de la dignité sacerdotale* ( p. xxiii ); d'où il est arrivé que *la morale même qui avoit été enseignée par les Grecs , quelque respectable que fut la pureté de ses principes , ne fut considérée que comme une étude profane , indigne de l'attention des Chrétiens* ( *ibid.* ).

Si à tout cela on ajoute , qu'aucun médecin , suivant l'auteur , ne s'est encore occupé des maladies des femmes , que les maux *de cette moitié intéressante du monde* ont été inconnus aux Boerhave , aux Sydenham , aux Swieten &c , ou que ces hommes cruels n'ont pas voulu s'en occuper ( *sinon dans leurs ouvrages , écrits en latin , qu'on ne lit plus* ), on conviendra que rien n'est plus nouveau que l'ouvrage de M<sup>r</sup>. Chambon , qui se hâte *de réparer un outrage qui a duré trop long-tems , & qui pourroit faire croire que nous n'avons pas abjuré complètement les erreurs & l'aveuglement de nos peres* ( p. xxxiii ).



---

*Voïage minéralogique & physique, de Bruxelles à Lausanne, par une partie du païs de Luxembourg, de la Lorraine, de la Champagne, & de la Franche-Comté; fait en 1782, par Mr. le comte Grégoire de R. A Lausanne, chez Mourer; à Liege, chez Lemarié. 1783. Vol. in-12. Prix 20 sols.*

ON ne peut guere témoigner plus de zele pour l'histoire naturelle que M<sup>r</sup>. le C. de R. Son enthousiasme pour cette science va jusqu'à admirer les découvertes de M<sup>r</sup>. Giraud Soulavie \*. Il nous apprend aussi que "graces au génie qui anime le dix-huitième siècle, on voit le flambeau de la raison s'éclairer de plus en plus l'esprit des hommes, & le goût de la philosophie naturelle (il avertit dans une note qu'il substitue ce mot à celui d'*histoire naturelle*, peu digne de la sublimité de l'étude de la nature) & des observations minéralogiques s'accroître & se répandre". Cependant M<sup>r</sup>. Magellan, grand physicien lui-même, nous a dit, il n'y a pas longtems, que la manie de l'histoire naturelle ralentit visiblement le progrès des connoissances utiles; un autre ajoute que toute l'attention s'est aujourd'hui tournée vers la partie morte des sciences naturelles, par la vanité de posséder des raretés, & de passer pour savant dans

\* 15 Juin  
P. 238.

le monde, au moien d'une nomenclature facile à saisir ? D'un autre côté, le grand, le beau génie du siècle, M<sup>r</sup>. l'abbé Raynal, nous avertit que le goût de l'histoire naturelle est sur son déclin, & que nous sommes tout entiers aux questions de gouvernement, de législation, de morale, de politique & de commerce. Voilà des choses un peu différentes de ce que dit M<sup>r</sup>. le comte. Qui a raison ? Je me garderai bien de le dire ; je ne veux avoir querelle avec personne. Voici quelques passages de ce nouveau voiage.

“ J'ai commencé la relation que je publie ;  
 „ à l'endroit où les travaux d'une nature  
 „ plus grande & plus sublime dans les siècles  
 „ écoulés & perdus pour notre mémoire,  
 „ commencent à être marqués du sceau de  
 „ sa majesté & de sa grandeur ; en un mot  
 „ j'entre en matière par la description des  
 „ environs de Bruxelles „. Je savois bien  
 que Bruxelles étoit une très-belle ville, mais  
 je n'avois pas assez réfléchi sur *les travaux  
 sublimes qui ont formé les environs*. C'est  
 une espece d'ingratitude ; car je devois m'intéresser à voir dans ma patrie *le sceau de la  
 majesté & de la grandeur de la nature*. Peut-être  
 aussi mon indifférence tient-elle un peu  
 à l'éloignement des *siècles écoulés & perdus  
 pour notre mémoire*.

“ Depuis Marche on voiage toujours dans  
 „ le pais de Luxembourg au travers des Ar-  
 „ dennes. Ces montagnes qui forment une  
 „ chaîne de montagnes sablonneuses ( je les  
 „ croiois plutôt schisteuses ; les agromanes  
 „ qu'é



„ qui prétendent fertiliser les Ardennes ,  
 „ ne seront pas fâchés de cette découverte...  
 „ Il seroit un peu difficile de montrer les  
 „ anneaux de cette chaîne ), sont remplies de  
 „ crevasses , de filons , formés par les eaux  
 „ de pluie & des torrens qui rendent les  
 „ chemins presque impraticables & fort dange-  
 „ reux ( tout cela paroitra un peu neuf à  
 „ ceux qui ont fait souvent cette route ) ;  
 „ elles sont entrecoupées de forêts souvent  
 „ remplies de brigands ( bon avis pour ceux  
 „ qui depuis tant d'années n'en ont pas eu de  
 „ nouvelles ). Ces montagnes se perdent en  
 „ pente insensible du côté de Luxembourg ,  
 „ qui n'est plus environné que de coteaux  
 „ ( environné , non ; & si les élévations qui  
 „ répondent à une partie de ses murs , ne  
 „ sont que des coteaux , pourquoi celles des  
 „ Ardennes seroient-elles des montagnes ? ).  
 „ Les environs de Luxembourg n'offrent pas  
 „ d'autres pétrifications que je sache que  
 „ celles que l'on trouve sur le mont de St.  
 „ Jean ( Mr. Needham en a trouvé dans  
 „ tous les environs , sur-tout aux Sept-Fon-  
 „ taines ), colline au pied de laquelle est  
 „ un hermitage ( il est précisément au som-  
 „ met ) . . . . . Thionville & Metz sont  
 „ agréablement situés dans des plaines éle-  
 „ vées ( je ne sais pas trop ce qu'on entend  
 „ ici par plaines élevées ; je sais seulement  
 „ que la Moselle y passe , & y fait quelques  
 „ fois d'étranges dégâts ). Les crêtes de ces  
 „ hauteurs sont couvertes de vignobles qui  
 „ donnent le vin de Moselle ( on n'appelle  
 II. Part.

„ pas vin de Moselle celui qui croît dans  
 „ cette contrée ) &c. &c.

Si tout le voiage est aussi exact, il pourra donner des lumieres à M<sup>r</sup>. Giraud Soulavie pour quelque nouveau volume de son *histoire naturelle*, ou, pour parler d'une maniere plus *sublime*, de sa *philosophie naturelle*, & si l'on aime mieux, de son commentaire sur le *grand Fiat*.



*Histoire de l'Eglise, dédiée au Roi, par  
 Mr. l'abbé de Berault-Bercastel, chanoine  
 de l'église de Noyon. Tome dix-septieme  
 & dix-huitieme. A Paris, chez Moutard;  
 à Liege, chez Lemarié & Demazeaux.  
 1783.*

**C**Es deux volumes sont particulièrement remarquables par l'époque des sectes qui ont envahi l'Eglise au 16<sup>e</sup>. siecle, après une paix de plus de mille ans, à dater de la chute de l'arianisme : car quoique depuis l'extinction de cette grande hérésie, ressuscitée malheureusement dans ces derniers tems avec des variations naturelles à la mobilité de l'erreur, on ait vu plus d'une fois des hommes vains & corrompus dogmatifer contre la foi générale des fideles, ce n'a été qu'une alarme, pour ainsi dire, passagere ; le mal aiant été étouffé dès sa naissance, ou n'aiant jamais pris assez de force & d'étendue pour opérer une révolution durable dans quelque grande

région de la chrétienté. Cette longue paix fut troublée au 16<sup>e</sup>. siècle d'une manière subite & terrible. A peine le premier pas eut-il été fait vers l'hérésie, qu'il s'éleva de tout côté une multitude de faux docteurs; raisonnant chacun à sa mode, animés par des passions diverses, employant des moyens différens & souvent opposés, ils formerent un cahos de sectes dont l'ensemble arracha les plus belles branches du grand & antique arbre de l'Eglise catholique.

M<sup>r</sup>. Berault après avoir parlé du premier auteur de cette révolution, moine allemand trop connu pour nous arrêter à son portrait; trace d'une manière rapide celui de ses coopérateurs. " Mélancton, professeur en langue  
 „ grecque à Wittenberg, se joignit d'abord  
 „ au chef de la réforme prétendue; & mal-  
 „ gré la droiture naturelle de son ame, la  
 „ modération de son caractère & les remords  
 „ continuels de sa conscience, il applaudit au  
 „ visionnaire qui le fascinoit, & fut con-  
 „ stamment le plus zélé de ses disciples. Un  
 „ autre ami de Luther, Carlostad, chanoine  
 „ & archidiacre de Wittenberg, ne rompit  
 „ avec lui que pour attaquer avec moins de  
 „ ménagement le Sacrement adorable de nos  
 „ autels. Parmi les rochers de la Suisse, Zuin-  
 „ gle, curé de Zurich, agité de la même  
 „ manie, anéantit tout ce que ce Sacrement  
 „ avoit d'adorable, en le réduisant à une  
 „ simple figure du Corps de Jesus-Christ: il  
 „ eut bientôt pour coopérateur, le moine  
 „ Œcolompade, curé de Bâle, qui procéda

„ des premiers à la réforme, par la voie de  
 „ l'apostasie. A Strasbourg, entrepôt de la  
 „ séduction pour la France & l'Allemagne,  
 „ le Dominicain Martin Bucer embrassa tout  
 „ à la fois les impiétés inconciliables de Lu-  
 „ ther & de Zuingle. Osiandre en Prusse &  
 „ en Angleterre, l'extravagant & le débauché  
 „ Osiandre, le blasphémateur que Calvin  
 „ même représente comme un athée, per-  
 „ suada que l'homme étoit justifié par la  
 „ justice substantielle de Jesus-Christ, par la  
 „ justice qui est Dieu même, & qui de  
 „ l'homme fait un Chrétien, non par grace,  
 „ mais par nature. La France, après avoir  
 „ longtems repoussé la contagion du dehors,  
 „ à force d'en respirer l'air infect, se vit  
 „ tout-à-coup gangrenée jusque dans ses plus  
 „ nobles parties : aux premières saillies de  
 „ Calvin, jeune homme sans autorité, sans  
 „ caractère, sans théologie, d'un naturel  
 „ même chagrin & déplaisant, les hommes  
 „ constitués en dignité dans l'Etat & dans  
 „ l'Eglise, les commandans des armées, des  
 „ personnes du sang roïal abandonnerent la  
 „ religion de leurs peres, & prirent l'esprit  
 „ de révolte pour celui de l'Evangile. „

L'auteur en historien philosophe met tou-  
 jours à côté des événemens la recherche des  
 causes qui les ont produits, qui les ont mé-  
 nagés & préparés de loin, & rendus en quel-  
 que sorte naturels & peu étonnans, quelque'ex-  
 traordinaires qu'ils soient en eux-mêmes.  
 „ Depuis quatre ou cinq générations, le cri  
 „ de la réforme passé de bouche en bouche,

„ & devenu plus féditieux dans sa progres-  
 „ sion, avoit enfin étouffé dans une infinité  
 „ de fideles jusqu'au premier germe de res-  
 „ pect pour l'Ordre ecclésiastique, & pour  
 „ l'Eglise elle-même. A force d'enten-  
 „ dre une foule de censeurs, sans mission &  
 „ sans retenue, demander la réformation de  
 „ l'Eglise dans son chef & dans ses mem-  
 „ bres, on s'étoit persuadé qu'il n'y avoit  
 „ plus rien de sain dans le corps entier. Telle  
 „ fut la première cause du mépris & de  
 „ l'emportement des peuples contre l'Ordre  
 „ ecclésiastique. Il y en eut une seconde; &  
 „ nous dissimulerions en vain, que parmi  
 „ tant de zélateurs qui demandoient la ré-  
 „ forme, il y en avoit d'animés par un inté-  
 „ rêt sincere pour le bien de l'Eglise, par  
 „ la douleur religieuse dont les pénétoit la  
 „ connoissance de ses maux & de ses besoins.  
 „ Ainsi la réformation demandée si longtems,  
 „ & si longtems éludée, fut, du moins en  
 „ partie, ce qui causa dans l'Eglise les tristes  
 „ bouleversemens que nous allons décrire. „

A ces causes le judicieux auteur pouvoit  
 joindre l'ignorance extrême des peuples, sur-  
 tout dans les parties septentrionales de l'Eu-  
 rope, une espece de substitution, par laquelle  
 des pratiques pieuses dans le but de leur in-  
 stitution, mais peu importantes par elles-mê-  
 mes, avoient en quelque sorte remplacé l'esprit  
 & les pratiques essentielles du christianisme.  
 L'expérience la plus constante nous apprend  
 que lorsque la religion se réduit aux démon-  
 strations extérieures, lorsqu'elle n'agit plus sur

l'esprit & le cœur par la conviction & le sentiment intime, le tems de la séduction & de l'apostasie n'est pas loin : il n'y a plus que l'occasion qui manque (a). Une autre cause de perversion qui remue encore aujourd'hui de grands ressorts en faveur d'une secte plus moderne, est excellemment exprimée dans l'observation suivante. " Pour sentir enfin tout le  
 „ péril de l'occasion à laquelle succomberent  
 „ tant de gens de lettres après Mélancton,  
 „ & plus encore pour nous tenir en garde  
 „ contre ces fortes de dangers qui se renou-  
 „ vellent dans tous les siècles, rappelons-  
 „ nous les commencemens des dernières doc-  
 „ trines proscrites par l'Eglise. Ne se cou-  
 „ vroient-elles pas, comme le luthéranisme  
 „ & l'impiété naissante des Sacrementaires,  
 „ du voile spécieux de la régularité, de la  
 „ justice chrétienne, de la charité pure, du  
 „ rétablissement de la morale & des maximes  
 „ primitives, du goût même des lettres &  
 „ de l'élégance de la diction? Que de tra-  
 „ vaux, que de soucis & de circonspection,  
 „ que de persévérance n'a-t-il pas fallu ce-  
 „ pendant pour dissiper, ou du moins pour  
 „ décréditer cette prévention inouïe, qu'on  
 „ peut avoir la foi sans la soumission aux  
 „ décisions unanimes de ce corps apostolique,  
 „ dont l'autorité doit se perpétuer sans inter-  
 „ ruption jusqu'à la consommation des siècles? „ (b) Parmi

---

(a) 15 Sept. 1781, p. 95. — 15 Avril 1782, p. 605. — 15 Oct. 1782, p. 248.  
 (b) 1 Juin 1784, p. 180.

Parmi les hommes distingués par leurs talens que l'erreur subjugua, pour ainsi dire, sans résistance, il y en eut qui sans se détacher de l'ancienne doctrine ont paru favorables à la nouvelle, qui sans abandonner l'Eglise ont voulu traiter en quelque sorte avec ses ennemis. Parmi ces hommes savans mais foibles, peu instruits de la marche & de la destinée de l'hérésie, on remarque le célèbre Erasme, dont M<sup>r</sup>. B. parle d'une manière aussi juste qu'intéressante. Dans ces tems d'une mobilité & d'une indécision alarmante à l'égard de toute vérité, ce passage mérite bien d'être médité; il est malheureusement applicable à une multitude de personnes de toutes les classes, même de celle qui par sa nature, son institution & le genre de ses travaux, est incompatible avec cet esprit de fausse paix.

„ Un homme de mérite & de la réputation  
 „ d'Erasme étoit un renfort précieux pour  
 „ Luther, qui n'omit ni invitations, ni témoignages d'estime pour l'attirer dans son  
 „ parti. Erasme lui répondit d'une manière  
 „ fort honnête, mais sans contracter aucun  
 „ engagement. Il lui fit même des leçons de  
 „ modestie, de charité & de modération;  
 „ en l'exhortant néanmoins à ne pas donner  
 „ dans l'ignorance & les préjugés de  
 „ plusieurs prédicateurs de son tems: ce qui  
 „ pouvoit paroître suspect dans les circonstances,  
 „ & souleva effectivement beaucoup  
 „ de Catholiques zélés contre lui. On lui  
 „ avoit déjà reproché bien des plaisanteries  
 „ peu religieuses, des censures fort libres

33 contre les Peres, & des notes équivoques  
33 sur l'écriture sainte; tellement qu'il passoit  
33 pour chancelant dans la foi, pour avoir  
33 même fourni à Luther les matériaux de  
33 son hérésie: on disoit populairement, ou  
33 que Luther étoit Erasminien, ou qu'Erasme  
33 étoit Luthérien. Il s'en défendoit néan-  
33 moins, & se plaignoit d'être déchiré par  
33 les Allemands, comme ennemi de la fac-  
33 tion luthérienne, tandis qu'il étoit traduit  
33 en Luthérien par le parti catholique. Desti-  
33 née commune à tous ceux qui veulent se  
33 ménager entre deux partis contraires, quand  
33 la neutralité est aussi blâmable que la foi  
33 est assurée de prévaloir enfin sur l'erreur.  
33 Erasme suivit d'abord ce plan vicieux, &  
33 favorisa le novateur, sans vouloir toutefois  
33 quitter l'Eglise. Sollicité plusieurs fois d'é-  
33 crire contre l'hérésie naissante; & la célé-  
33 brité de ses talens ne lui en faisoit-elle  
33 pas seule une obligation? Il s'en défendit  
33 par d'assez mauvaises raisons. Il craignoit,  
33 disoit-il, d'irriter un homme violent, ap-  
33 puié de plusieurs Souverains. Il n'en con-  
33 noissoit pas assez les écrits, où l'impiété  
33 cependant révoltoit à chaque page. On  
33 l'accuseroit d'un faux amour de gloire &  
33 de sentimens lâches, s'il combattoit un  
33 ennemi déjà terrassé. Et cet ennemi de la  
33 religion, déjà terrassé en effet, déjà flétri  
33 canoniquement, ses ouvrages aiant été  
33 condamnés au feu; le scrupuleux Erasme  
33 écrivoit qu'il n'osoit encore ni le blâmer  
33 ni le défendre, trouvoit dans ses ouvrages



des avis précieux , & lui reprochoit simplement de les donner d'une manière trop dure , d'enfreindre plutôt les loix de la prudence que celles de la piété. Cependant quand il vit le schisme absolument déclaré, il écrivit contre son auteur; mais longtemps encore avec timidité & une lâcheté politique. Il s'en exprimoit avec plus d'énergie, quand il en traitoit familièrement avec les Catholiques, dans la communion desquels il eut toujours soin de se maintenir, & dont plusieurs le complerent d'éloges magnifiques. Mais il y en eut un grand nombre qui conserverent des préventions contre lui, & qui n'attribuerent qu'à l'amour de la gloire la vigueur avec laquelle enfin il se déclara contre Luther & ses sectateurs: jugement, ou préjugé qui fut longtemps l'opinion dominante des plus pieux & des plus vénérables personnages. „

Il n'est pas possible de donner de la personne & de la conduite d'Erasmus une idée plus juste; tout ce que des auteurs de toutes les classes ont écrit les uns pour le justifier, les autres pour le condamner, les uns pour en faire un sectaire odieux, les autres pour montrer son attachement à la foi antique, se concilie parfaitement dans le caractère équivoque & indécis de cet homme célèbre, dans une haine peut-être sincère de l'hérésie d'un côté, & dans la foiblesse & l'esprit de composition de l'autre. O la grande & expérimentale vérité énoncée dans l'épiphonème suivant! „ Voilà tout ce que l'on gagne par

„ ces ménagemens excessifs pour les coryphées  
 „ de secte & de parti. Le tems dont la  
 „ vraie foi soutient seule les épreuves, des-  
 „ fille les yeux de la postérité; le masque de  
 „ l'hypocrisie tombe, l'hérésie se montre avec  
 „ tous ses attributs; & pour l'estime éphé-  
 „ mere dont on a joui parmi ceux qui en  
 „ étoient entachés, on encourt une flétrissure  
 „ éternelle, ou l'on se fait du moins une  
 „ réputation équivoque pour des siècles en-  
 „ tiers. „

*Je reviendrai encore l'ordinaire prochain sur  
 cet ouvrage, dont les deux derniers volumes sont  
 pleins de bonnes & importantes observations; je  
 dirai avec la même sincérité ce qui ne m'aura  
 point paru également exact.*



Præfationes ex antiquis missalibus depromptæ  
 & adhuc hodie dùm in plerisque Gallix ec-  
 clesiis recitari solitæ. *A Liege, chez Le-  
 marié; à Luxembourg, chez l'imprimeur  
 du Journal. 12 pag. in fol. Prix 8 sols  
 de France.*

**I**L y a quelque tems que j'ai eu occasion  
 de faire connoître ces *Præfates*, autrefois  
 d'un usage beaucoup plus étendu, & que  
 l'Eglise gallicane a conservées avec un soin  
 dont elles étoient bien dignes \*. On ne peut  
 donner en moins de paroles une idée claire,  
 précise, grande & auguste des solemnités de  
 l'Eglise; ce qui est le but particulier des  
*Præfates*, où le prêtre au moment d'immoler

\* 1 Fév.  
 1781, p. 170.

la Victime éternelle, rend en quelque façon compte à Dieu même du sujet qui assemble le peuple fidele dans l'union d'une offrande pure, & élève les cœurs des assistans avec le sien vers les régions célestes, où l'objet de ces mêmes mysteres réunit les élus dans une adoration permanente. Il est étonnant que la plupart de ces éloquentes & magnifiques oraisons aient été négligées ou n'aient point été adoptées dans un grand nombre de provinces catholiques; vû qu'elles ne le cedent en rien pour l'énergie, la pureté & la dignité du langage, la sublime & pathétique simplicité, à celles qui subsistent encore dans la généralité de l'Eglise. Il y en a même, celle des morts sur-tout, qui ont un caractère de lumière & d'onction, qui ne se trouve peut-être pas, à un degré égal, dans quelques-unes de celles qu'on a conservées. Rien de plus consolant, de plus propre à éclairer de raions célestes le bord du tombeau, à diminuer les horreurs du sombre appareil de la mort, que la perspective de la résurrection, l'attente de l'immortalité, garanties par celui qui fait seul le fondement sûr & immobile de notre foi & de notre espérance (a). Celle de la

---

(a) *In quo nobis spem beatæ resurrectionis concessisti, ut dum naturam contristat certa moriendi conditio, fidem consoletur immortalitatis promissio: tuis enim fidelibus, Domine, vita mutatur, non tollitur; & dissoluâ terrestri hujus habitationis domo, æterna in coelis habitatio comparatur. Et idè &c.*

fête de tous les Saints & des Patrons de l'Eglise exprime admirablement la doctrine catholique touchant les honneurs rendus à ces bienheureux amis de Dieu, la confiance en leur intercession, la sainteté & l'utilité de leurs exemples. On trouve la même exactitude & précision d'orthodoxie dans celle de la Dédicace des temples chrétiens; c'est un tableau vaste & magnifique de la grande assemblée des fideles, de l'Eglise catholique répandue dans toutes les plages de la terre, dont chaque église particuliere est une espece de type & de rejetton. Le dogme de la présence réelle & l'institution du mystere de nos autels n'est point exprimé avec moins d'intelligence & de sagesse, dans celle du Jeudi-saint & de la Fête-Dieu, jours où dans la plûpart des églises, faute de préfaces propres, l'on est obligé de répéter celle de Noël. Celle de l'Avent rend en peu de mots mais avec un laconisme plein de choses, l'esprit des prieres & la situation de l'Eglise durant ce tems destiné à préparer les cœurs des fideles à l'arrivée de leur Sauveur.

L'usage interrompu de ces *Préfaces* forme dans la liturgie une espece d'inconséquence. La plûpart des grandes fêtes ont une *préface particuliere*; d'autres plus grandes encore n'en ont pas. Pendant tout le carême on en récite une qui lui est parfaitement assortie; il n'y en a pas pour l'Avent également sanctifié par les Chrétiens, & où le reste de l'office est plus exactement approprié à la nature du tems. Les fêtes des Apôtres, celles de la

Vierge jouissent de la même distinction; celle du St. Sacrement, des Patrons, de tous les Saints &c, en sont destitués.

J'ai donc cru bien faire, de donner une nouvelle édition de ces *Préfaces*, accompagnée des notes qui en marquent le chant. Comme j'ai trouvé dans divers diocèses, où elles sont en usage, quelques légers changemens, j'ai ramené le tout à l'uniformité avec toute l'attention que j'ai cru nécessaire dans une matière si respectable. Peut-être arrivera-t-il un jour que la liturgie générale agrandira ses richesses par cette pieuse & précieuse addition. Et si le zèle pour la gloire des rites chrétiens, pour les touchantes & majestueuses cérémonies de l'Eglise, ne s'affoiblissoit pas avec toutes les vertus religieuses; je ne désespérerois point de voir adopter ces belles prières, si propres à fixer l'esprit de nos solennités & à augmenter la pompe de nos Sacrifices, sinon par l'Eglise universelle, du moins par quelques églises particulières dont les Evêques ont conservé le goût & l'esprit de cette éloquence simple & sublime, réellement inimitable aux efforts des profanes, qui caractérise les anciennes pièces de la liturgie chrétienne. Quoiqu'il en soit, dans ce travail je n'ai pas seulement suivi mes inclinations particulières, mais encore l'avis d'un grand magistrat qui ayant assisté à l'Office divin dans un diocèse où ces *Préfaces* subsistent, m'a témoigné sa surprise de ne pas les voir répandues par-tout, & son desir de les voir assez connues pour fixer l'attention de tous les prélats catholiques.



*Mémoire sur la question: Quels sont les végétaux indigènes que l'on pourroit substituer dans les Pays-bas aux végétaux exotiques relativement aux différens usages de la vie? qui a remporté en 1783 le prix de l'académie impériale & royale des sciences & belles-lettres de Bruxelles.*

Dans l'introduction l'auteur fait très-bien sentir l'importance de cette question & les divers points d'utilité qu'elle présente (a). La manière dont il y répond, ne sauroit être plus simple ni plus méthodique. Il nomme dans l'ordre alphabétique les végétaux indigènes, & indique ensuite les végétaux étrangers auxquels on peut les substituer. On sent bien que cette substitution doit être vérifiée par une multitude d'expériences, & que quelque heureuse qu'elle puisse être dans sa généralité, il n'est pas même possible qu'elle soit juste dans toutes ses parties, c'est-à-dire, que les effets des plantes remplaçantes, soient dans tous les cas parfaitement les mêmes que ceux des plantes remplacées; mais c'est un

---

(a) Elle a un rapport marqué avec la *falsification des médicamens* (1 Juill. 1784. p. 338), & semble avoir été traitée en partie dans les *Essais de matière médicale indigène*, ouvrage rédigé par plusieurs auteurs; mais comme elle regarde directement les Pays-bas, elle exigeoit des recherches particulières & locales.

tableau qui peut se corriger & se perfectionner en modifiant ou en effaçant quelques-uns de ses traits, en y en ajoutant d'autres; & c'est beaucoup de présenter à l'observation, à l'expérience, des vues qui tiennent de si près à la fanté & à la conservation de l'homme.

*\*\* En m'envoiant ce Mémoire on m'a prié d'avertir que l'Oryctographie du même auteur se distribuoit depuis le commencement de ce mois: mes occupations ne m'ont pas encore permis de la lire.*



*Détails historiques des tremblemens de terre arrivés en Italie, depuis le 5 Février jusqu'en Mai 1783; par Mr. le chevalier d'Hamilton, de la société royale de Londres, & lus dans une assemblée de cette société. Traduits par Mr. Lefebvre de Villebrune. A Paris, chez Théophile Barrois jeune, 1783. 75 pag. in-8°. Prix 1 liv. 4 sols.*

Quand on a vu le lord Hamilton entreprendre le voiage de la Calabre & de la Sicile, pour y observer la triste dévastation, & pour ainsi dire, l'entier bouleversement de l'état physique de ces provinces; on s'attendoit que ce naturaliste y feroit des observations propres à confirmer ses hypothèses \*, & à répandre un nouveau jour sur ces redoutables opérations de la nature souterraine. On a été tout surpris de ne trouver dans sa

relation que ce que le plus simple des habitans de ces contrées eût pu nous apprendre des malheurs de sa patrie, ce que les yeux & les rapports des spectateurs eussent appris à tout voyageur qui eût eu la même curiosité que M<sup>r</sup>. Hamilton. Une lettre de M<sup>r</sup>. le marquis Hyppolite qui est jointe à cette relation, ne nous en apprend pas davantage. Cela prouve, me semble-t-il, assez bien, qu'il y a des choses qui sont d'une clarté égale pour les savans & les ignorans; qu'on a tort de croire que ceux qui ont beaucoup écrit sur les montagnes, les vallées, le feu, le soufre & l'eau, entendent mieux que les autres comment tout cela s'arrange; & qu'après avoir vu des tremblemens de terre, leurs effets les plus terribles, des volcans & des solfatara, on n'en est pas plus éclairé pour expliquer ces choses, & moins encore pour les prévenir, ou pour y porter quelque remède quand elles sont venues.




Les *Quilles* sont le mot de la dernière Enigme.

#### LOGOGRIPE.

*J'Ugez, ami lecteur, si j'ai le don de plaire,  
 Je contente le goût, l'odorat & les yeux:  
 Ma première moitié est au sein de la terre,  
 Et l'autre moitié dans les Cieux.*

NOUVELLES




 NOUVELLES POLITIQUES.

## TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE ( le 27 Juin. ) L'a-  
 miral Ghazi-Hassan est parti pour la Si-  
 rië , avec une division de la flotte du ca-  
 pitän-bacha , afin de mettre à la raison les  
 Druses , qui viennent d'arborer l'étendard de  
 la révolte. Le gouvernement fait élever , à  
 Kawak , sur un rocher placé au milieu de  
 la mer , à l'embouchure du canal du côté de  
 la Mer-noire , plusieurs nouvelles batteries ,  
 dans la vue de couvrir le passage vers Con-  
 stantinople ; à Missivri , endroit situé sur la  
 Mer susdite , on creuse un bassin propre à con-  
 tenir plusieurs vaisseaux. — Les lettres d'Al-  
 banie portent , que le bacha de Skadre se  
 dispose à une expédition contre les Monténé-  
 grins. Celles de Géorgie confirment la nou-  
 velle répandue ici il y a quelque jours de la  
 mort du prince Salomon. — Selon les der-  
 niers avis , qu'on a de l'escadre du capitän-  
 bacha , elle est actuellement à l'ancre devant  
 l'isle de Tenedos. L'on fait avec certitude ,  
 que pour le présent la sortie de cette flotte  
 n'a d'autre objet que de croiser dans l'Ar-  
 chipel , de visiter quelques isles , & de sé-  
 journer ensuite dans les ports de la Morée.  
 Au retour du grand-amiral l'on doit avoir  
 achevé de réparer , suivant les ordres donnés  
 à cet effet , 14 navires de guerre , qui sont

sur les chantiers , & d'en construire un certain nombre d'autres , ainsi que des frégates , galiottes , & autres petits bâtimens armés. L'on attend de Sinope & de Trébifonde trois navires , qui y sont allés pour charger du bois de construction ; & 3 autres s'y sont rendus il y a peu de semaines , pour prendre des cargaisons de la même espece. L'on peut juger par ces circonstances de l'ardeur , avec laquelle le gouvernement travaille à rétablir sa marine ; à quoi il faut ajouter , que les vaisseaux se construisent tous sur le modele européen. L'on ne s'occupe pas avec moins d'affiduité à réparer toutes les places & forteresses , que le Grand-Seigneur possède sur la Mer-noire. Ces travaux se font sous la direction d'un ingénieur françois , qui est ici depuis quelque tems. En un mot , l'on peut dire , que le présent ministere se donne beaucoup de peine pour rétablir l'ordre & l'activité dans toutes les parties négligées de l'administration , & pour se mettre dans un état de défense convenable.

Après avoir terminé les négociations pour la cession de la Crimée & de ses dépendances , ainsi que celles pour assurer aux sujets des deux cours impériales les avantages les plus étendus en fait de commerce , le baron de Herbert , internonce de la cour de Vienne , vient d'en ouvrir une nouvelle : Il a représenté à la Porte , “ que par le traité de Bel-  
 „ grade il avoit déjà été stipulé , que les li-  
 „ mites des deux empires du côté de la Ser-  
 „ vie & de la Bosnie seroient fixées par une  
 „ ligne de démarcation , que tireroient des

„ commissaires, nommés de part & d'autre  
 „ à cet effet; que les circonstances des guer-  
 „ res & autres survenues ensuite avoient em-  
 „ pêché de remplir cette stipulation; qu'en  
 „ conséquence S. M. Imp. & R. proposoit  
 „ à la Porte de le faire aujourd'hui d'une fa-  
 „ çon à raffermir, par une démarcation juste  
 „ & exacte des limites, l'amitié & le bon  
 „ voisinage entre les deux Puissances; &  
 „ de réprimer par des arrangemens convena-  
 „ bles les déprédations & les brigandages,  
 „ qui se commettent dans ces contrées „.  
 Quoiqu'il ne soit pas mal-aisé de prévoir,  
 que la démarcation à faire coûtera encore le  
 sacrifice de quelques districts à l'empire otto-  
 man, le Reis-Effendi a répondu à la note,  
 qui lui a été remise par M<sup>r</sup>. l'internonce,  
 „ que la Porte étoit disposée à se prêter aux  
 „ vues de la cour Imp. & R., & à nommer  
 „ à cet effet des commissaires. „

Le sieur Gaffron, chargé des affaires de S.  
 M. Prussienne, a eu le 27 du mois dernier  
 son audience de congé du grand-visir. Cepen-  
 dant il se trouve encore ici pour n'en partir  
 qu'après l'arrivée de M<sup>r</sup>. Dietz, son succes-  
 seur. Le chevalier Ainflie, ambassadeur bri-  
 tannique, reçut le 29 du même mois un  
 courrier par Bassora avec des dépêches des  
 établissemens de sa nation aux Indes-orienta-  
 les; & le lendemain il les expédia avec un  
 courrier extraordinaire par Vienne à Londres.

L'on dit que la Porte a reçu de la Georgie  
 un avis, qui, dans les circonstances présentes,  
 doit lui être très-désagréable. Des deux Prin-

ces Heraclius & Salomon, qui gouvernent ce pais & les provinces adjacentes, le premier s'est mis ouvertement sous la protection de la Russie: le second s'étoit refusé à cette démarche & paroissoit disposé à conserver ses liaisons avec le Grand-Seigneur; mais ces dispositions pourront changer par un événement, qu'on raconte de la maniere suivante. Les troupes ottomanes ayant commis de grands désordres sur les confins des Etats du Prince Salomon, & aiant dévasté le pais, il envoia un de ses officiers au bacha d'Agiska pour lui demander raison de ces violences. Ce commandant désaprouva hautement le procédé de sa soldatesque & promit de faire punir les coupables: mais, le Prince Salomon aiant envoié, de son côté, un corps de troupes aux ordres de son fils, pour couvrir ses frontieres, ce corps fut attaqué par les Turcs; & il se répandit beaucoup de sang de part & d'autre.

Des lettres de l'Egypte annoncent que le gouvernement du Caire est maintenant tranquille; mais que la peste fait de terribles ravages dans Alexandrie & Rosette, au point qu'aucun étranger n'ose sortir de son habitation. A Smyrne, Chio & autres isles de l'Archipel, ce fléau regne si généralement, que les gens les plus âgés ne se souviennent point de l'avoir vu à un tel degré.

Les annales de notre empire, depuis l'année 1141 jusqu'à 1168 de l'Hégire, c'est-à-dire, depuis 1723 jusqu'à 1750, ouvrage composé en langue turque par le fameux Subhi Effendi, est actuellement sous presse; ce sera le

premier livre imprimé ici depuis l'érection de notre nouvelle imprimerie.

## R U S S I E.

PETERSBOURG (le 28 Juin.) L'on apprend, qu'il se formera, durant le cours de l'été, dans les environs de cette ville, un camp de 10 régimens, sous les ordres du général comte d'Anhalt. Une escadre de 7 vaisseaux de ligne & de 4 frégates fortira en même tems, pour faire des évolutions dans la Baltique. Le prince Potemkin est attendu ici de retour de la Crimée dans les premiers jours du mois prochain.

Dans le nombre des grands projets de notre Souveraine, celui de rétablir & d'affurer pour l'avenir notre commerce avec la Perse, n'a jamais été perdu de vue. Pierre le Grand s'en étoit occupé, & même de rouvrir par la Mer-caspienne, & par la Baëtriane l'ancienne route du commerce de l'Inde. Durant les troubles de la Perse, ce Prince s'empara de Derbent & des provinces de Shirvan & de Ghilan. La Czarine Anne les restitua ensuite en 1736, sous la condition d'une entière liberté de commerce pour ses sujets, sur les côtes de la Caspienne & dans la Perse entière. Jusqu'ici les troubles continuels de ce royaume, les vexations des Kams subordonnés, & les brigandages de quelques nations à l'Occident de la Mer-caspienne, n'avoient point permis de suivre ce commerce avec sûreté. Aujourd'hui il passe pour certain que notre cour a conclu un nouveau traité avec

le Schah de Perse. Par ce traité, nous avons obtenu le droit d'établir deux forts dans la province de Masanderan, & un troisième dans celle d'Anzeli. Cet arrangement nous soumet presque tout le commerce de la Mer-caspienne : celui des belles foies de Ghilan va nous appartenir exclusivement. Il ne paroît point qu'on veuille le réserver à une compagnie, tous les négocians pourront y prendre part.

CHERSON (le 12 Juin.) M<sup>r</sup>. Oliviero qui voïage aux fraix des négocians autrichiens, est parti hier de cette ville, pour examiner dans les contrées voisines tout ce qui peut avoir rapport au commerce ; & on croit qu'il sera nommé consul de la part de S. M. I. dans cette province : ce négociant nous a assuré qu'un court espace de tems suffiroit pour donner une grande consistence à notre commerce : celui que nous faisons dans la Mingrelie, à Trébifonde, & à Constantinople, prend tous les jours de nouveaux accroissemens. Il nous a laissé, avant son départ, une note des productions territoriales & marchandises, que nous pouvions faire passer en Autriche, avec avantage, & des différens articles que nous pouvions en tirer.

## P O L O G N E.

VARSOVIE (le 17 Juillet) Le général Komarzewski est parti pour faire le tour des provinces, que le Roi se propose de voir en Lithuanie avant son arrivée à Grodno. Le départ de Sa Maj. de Varsovie est fixé au

26 d'Août. — On commence à bien augurer de la négociation de Dantzich.

Le prince Auguste Sulkowski, duc de Bielitz, palatin de Pofnanie, a célébré le 24 du mois dernier en qualité de bailli de l'illustre Ordre de Malte, dans sa ville de Reifen, & de la maniere la plus solemnelle, la fête de St. Jean, patron du dit Ordre, à laquelle outre différens membres de l'Ordre, un grand nombre d'ecclésiastiques, ainsi que plusieurs nobles de la premiere classe & autres officiers de la couronne ont assisté.

## E S P A G N E.

MADRID (le 12 Juillet.) L'armement contre Alger est enfin parti de Carthagene : la plus grande partie en appareilla le 28 Juin, & le reste le lendemain. On le perdit de vue le 30 Juin. La division portugaise, composée de deux vaisseaux de 64 canons & de deux frégates de 42, passa devant Malaga le 27 Juin & aura sans doute joint l'armement en mer. Sans compter l'escadre portugaise, il y a sur la flotte combinée espagnole, napolitaine & maltoise 14192 hommes d'équipage 15400 bombes, 63200 boulets, 1286 canons &c. Des 36 chaloupes canonnières il y en a sept qui sont montées de coulevrines de bronze de 17 palmes de long, & 6 qui en ont de 18 palmes, lesquelles tirent à 3 lieues & demie de distance : on en a aussi mis quelques-unes à bord des chebecs.

Des

Des dépêches, apportées au commencement de ce mois à Aranjuez par un courier extraordinaire de Naples, ont eu une affaire importante pour objet; &, à en juger par la sensation qu'elles causerent à la cour, le différent paroît être d'une nature très-sérieuse. Le public n'en est pas instruit; mais peut-être ne se trompe-t-on pas en assurant, qu'il regarde les deux mariages, dont on étoit convenu entre notre cour & celle de Portugal; savoir, celui de l'Infant Don Gabriel, fils puîné du Roi, avec l'Infante Dona Marie-Anne-Victoire; fille aînée de la Reine de Portugal, & celui de l'Infant Don Jean, fils puîné de la Reine de Portugal, avec l'infante Dona Charlotte, fille aînée du Prince des Asturies. L'on dit, que d'après les conditions de ces mariages, réglées entre les deux cours, il auroit été établi un nouvel ordre de succession dans l'un & l'autre royaume; c'est-à-dire, qu'à défaut d'héritiers mâles du Prince des Asturies, la couronne d'Espagne seroit dévolue à sa fille, l'Infante Charlotte d'Espagne, & qu'à défaut de descendans mâles du Prince du Brésil & de l'Infant Don Jean, la couronne de Portugal tomberoit à l'Infante Dona Marie-Anne-Victoire. Cette succession dans la ligne féminine ne s'accordant point avec les loix, reçues jusqu'à présent dans les deux royaumes, & portant préjudice entre-autres aux droits du Roi des Deux Siciles, l'on ajoute que la cour de Naples a fait des représentations à ce sujet; & que son ambassadeur à Madrid, le duc de



15. Août 1784.

587

Raffadale, pour ne l'en avoir pas avertie à tems, a été rappellé avec ordre de ne point se montrer à son retour devant le Roi, son maître. Quoiqu'il en soit, on voit qu'il est survenu un délai inopiné dans la célébration du mariage entre l'Infant Don Gabriël & la Princesse de Portugal.

## P O R T U G A L.

LISBONNE (*le 30 Juin.*) Le 19 de ce mois, nous avons vu sortir de notre port une escadre portugaise, composée des vaisseaux de ligne le St. Antonio & le Bon-Succès, & des frégates le Dauphin & le Triton, aux ordres du colonel de marine Bernardo Ramirez Esquivel : elle se rend à Carthagene, pour s'y réunir à l'expédition contre Alger sous les ordres de Don Antonio Barcelo, lieutenant-général des armées navales de Sa M. Catholique. Leurs Majestés & la famille royale allèrent dîner le même jour à Cachias, pour voir partir cette escadre.

## D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (*le 19 Juillet.*) Le 7 de ce mois, le jour anniversaire de la naissance de Son A. R. la Princesse Louise-Auguste, a été célébré à Fridrichsberg, avec la pompe ordinaire. — Le 8 on a lancé à l'eau un vaisseau de guerre, appelé le Mars & monté de 64 canons. Le même jour, deux des frégates russes, attendues ici & destinées pour

Archangel, font entrées dans notre port. La semaine prochaine, les vaisseaux de guerre l'Oldenbourg & le Wagrien iront établir leur croisière dans la Baltique. — Les chaloupes du Roi vont commencer leurs manœuvres sous peu de jours; elles seront commandées par S. Exc. le vice-amiral Fisker.

Les actions de la compagnie asiatique ont été vendues à la bourse 1001 écus; celles des Indes-occidentales 251; celles de la Baltique & de la Guinée 86.

La Duchesse de Sudermanland & la Princesse Sophie Albertine de Suede, ont envoyé deux tabatières d'or enrichies de brillans & de perles, & deux médaillons d'or à M<sup>r</sup>. le conseiller de Hoyer, secrétaire de l'académie.

## S U E D E.

STOCKHOLM (le 15 Juillet.) Le Roi, notre Souverain, est attendu de retour vers la fin de ce mois de son voyage en Italie & en France: un détachement de la garde du corps, qui accompagne ordinairement Sa M., a déjà reçu ordre de se trouver à Ystad, où elle débarquera, ne se proposant point de passer par les Etats de Sa M. Danoise. La Reine & le Prince-Roi attendront notre Monarque en cette capitale, où ils continuent de jouir d'une parfaite santé. Celle du Roi paroît s'être raffermie; & depuis son arrivée à Paris Sa M. a résisté à toutes les fatigues d'un séjour, qui a été pour elle une suite continuelle de divertissemens & de plaisirs.

On

On fait que le Roi s'est occupé depuis son avènement au trône de l'augmentation de ses troupes & de sa marine. Actuellement l'armée suédoise est composée de 24,417 hommes de troupes nationales, & de 9060 hommes de troupes enrôlées, de 2957 hommes d'artillerie, en tout de 36,434 hommes d'infanterie, & de 10,154 hommes de cavalerie. Les officiers & les gardes du corps n'y sont pas compris.

La marine, dit-on, a aujourd'hui 25 vaisseaux de ligne en bon état. Tous les ans on construit à Carlscrone 2 vaisseaux de guerre, pour lesquels les fonds sont faits.

## I T A L I E.

ROME (le 16 Juillet.) Par une suite des précautions que Sa Sainteté prend pour éviter que la peste ne se répande dans ses Etats, elle vient de renouveler ses ordres pour qu'il ne soit tenu depuis Goro jusqu'à Tronto aucune foire ni assemblée de marchands. Elle a fait sur-tout défense d'élever la moindre baraque pour étaler les marchandises à Ancone, la ville la plus exposée de ces côtes à cause de la franchise de son port, qui attire les négocians de tous les pays. Sur l'avis reçu qu'un bâtiment ragusois attaqué du mal contagieux étoit parti d'Alexandrie pour Tunis, il a été ordonné que tous les bâtimens venant du Levant seroient assujettis à la quarantaine la plus rigoureuse, ainsi que les bâtimens qui viendroient de Marseille & des autres

ports de Provence, avec des marchandises provenantes du Levant.

Le sieur Piranesi, agent de Sa M. Suédoise, a eu l'honneur de présenter dernièrement au nom du Roi son maître, à Sa S., différens livres envoiés de Stockholm. — M<sup>r</sup>. Charles Aïraldi secretaire de la congrégation des rites est mort hier dans cette capitale.

FERRARE (*le 14 Juillet.*) Parmi les différens instituts religieux existans dans cette ville, se trouvent les Peres Hermites déchauffés, dits de la Pénitence; leur fonction est d'assister les moribonds; leur règle est très-sévère; ils marchent pieds nuds, vêtus d'une robe de drap grossier qu'ils ne changent jamais. Leur maniere de vivre a été jugée trop austere, & ils ont reçu ordre du Saint Siège de faire usage de sandales, & d'un petit manteau de la forme de ceux que portent les Capucins. Leur institut a été ensuite approuvé, & ils ont obtenu les exemptions & les privileges communs à l'Ordre de St. François.

On écrit d'Ancone que la flotte vénitienne, destinée contre Tunis, a été si furieusement battue par la tempête, que tous les vaisseaux ont été dispersés, il n'y en a que deux, qui se soient retirés dans le port d'Ancone, on n'a pas encore nouvelle des autres.

La suppression des couvens dans la Calabre, éprouve des obstacies, auxquels on ne se feroit pas attendu: les habitans de cette malheureuse province s'y opposent de toute leur force, & prétendent que c'est leur ôter

la seule ressource qui leur reste, & qu'ils reçoivent plus de secours d'un seul couvent que de dix seigneurs des plus opulens, dont la plupart demeurent à Naples sans s'embarasser de ce qui arrive autour de leurs donjons.

GENES (le 24 Juillet.) Le gouvernement vient de défendre le cours de diverses especes étrangères : guinées d'Angleterre, souverains d'Allemagne, onces de Naples & de Sicile, doubles de Rome & de Malte, Philippines de Milan &c. Il n'en fera plus reçu en paiement dans les caisses publiques; les particuliers même ne pourront les accepter; les contraventions seront punies par la confiscation de ces especes & une amende qui sera la première fois de 2000 liv., de 4000 la seconde, & ainsi de suite jusqu'à 8000.

NAPLES (le 16 Juillet.) Le 1 de ce mois, Sa M. accompagnée du ministre de la marine, s'est rendue à bord du vaisseau-commandant de l'escadre angloise, pour voir les évolutions & les manœuvres d'un combat naval. Satisfaite de l'ordre & de la précision des différens mouvemens de cette escadre dans ce combat simulé, Sa M. honora le même jour de sa présence le dîner que lui donna le chevalier Lindsay sur le vaisseau le *Trusty*, & auquel furent admis les seigneurs de la suite du Roi ainsi que le général Acton, milord Tilnei & les principaux officiers de cette escadre.

L'Infante de Parme a envoie au Roi un présent qui a été très-agréable à Sa M; il consiste en 44 chiens de race espagnole de la plus belle espece. Le

Le conseiller Corradini a présenté un plan économique, qui a pour but de supprimer tous les droits qui gênent la circulation intérieure des denrées, & de les réduire à un seul. Le Roi desirant qu'il soit mis en exécution, a ordonné à tous les barons de produire les titres en vertu desquels ils en perçoivent dans leurs baronnies : on présume que plusieurs seront supprimés, & que les autres seront réunis à ceux qui appartiennent à Sa Majesté.

La Reine avance heureusement dans sa grossesse. Il paroît qu'il y aura des changemens dans le ministère ; on remarque depuis quelque tems de grands mouvemens à cette cour. Le chevalier Azzara, ministre de Sa M. Catholique près du St. Siège, arrivé ici le 7 Juin, eut peu après avec le Roi un entretien ; dans lequel il s'acquitta de bouche d'une commission particulière de la part de son Souverain ; & après un court séjour, il repartit pour Rome. Son arrivée avoit été d'autant plus nécessaire, que vers le même tems le vicomte de la Herreria, ambassadeur de Sa M. Catholique, fut attaqué d'une apoplexie, qui a fait craindre pour sa vie.

Le duc de Raffadale, ambassadeur de Sa M. à Madrid, a été rappelé de son poste ; & le prince de Caramanica, son envoyé extraordinaire à Londres, a eu ordre d'aller le remplacer sur le champ. Si l'on en croit le bruit public, le rappel du duc de Raffadale a pour motif, qu'il n'a pas informé sa cour à tems des articles du contrat de mariage entre

l'Infant Don Gabriël & l'Infante Dona Maria Anna Victoria de Portugal.

## A L L E M A G N E.

**VIENNE** (le 18 Juillet.) Dimanche 11 de ce mois, l'Empereur dîna avec l'Archiduc Grand-Duc & l'Archiduc François au pavillon de chasse du Prater. Le soir S. M. fit avec LL. AA. RR. une promenade à l'Au-garten. Le 14, l'Empereur & l'Archiduc-Grand-Duc assistèrent à une chasse qui se donna aux environs d'Anzersdorff.

L'hospital-général de cette ville se trouve actuellement en état & prêt à remplir sa destination, qui est de secourir l'indigence souffrante. On n'y a rien oublié de tout ce qui peut contribuer au soulagement & à la guérison des malades. Dans des salles spacieuses & bien aérées se trouvent aux environs de 4000 lits. Les autres arrangemens intérieurs, comme la belle pharmacie abondamment pourvue des médecines nécessaires, le laboratoire &c, sont également remarquables: on les doit aux soins de M<sup>r</sup>. de Quarin, médecin célèbre, chargé de la direction de l'hospital, il a rempli à cet égard, avec autant de zele que d'exactitude, les intentions bienfaisantes de S. M.

S. M. l'Empereur vient de tirer la chirurgie du mépris où elle paroïssoit injustement condamnée. Cet art salutaire, dont les principes & les procédés sont bien plus sûrs que ceux de la médecine, abandonné à des bar-  
biers

biers & perruquiers sans étude & sans goût, n'étoit d'ailleurs favorisé par aucune distinction qui le tirât de la classe des arts mécaniques (a). Sa Majesté, convaincue de la nécessité d'encourager un art aussi utile, a rendu une ordonnance par laquelle il est déclaré  
 “ que la chirurgie étant un art libre, ceux  
 „ qui pourront soutenir un examen régulier  
 „ dans les diverses branches qui le compo-  
 „ sent, seront promus au grade de docteur,  
 „ &

---

(a) Quoique je sois un peu prévenu pour les anciennes routines, il faut convenir qu'il y en a dont la durée & la persévérance a de quoi étonner. Tandis qu'on innove & qu'on réforme ce qui est bien par l'idée illusoire d'un mieux factice, on ne songe point à corriger ce qui est réellement mal; & tandis qu'on court après des avantages chimériques on regarde avec indifférence ceux que nous avons sous la main. Par ex. sans sortir des matières chirurgicales dont il est ici question, est-il concevable que les provinces voisines du Luxembourg n'aient pas songé encore à se donner des élèves de cet habile homme dans la main duquel les fractures & dislocations disparoissent d'une manière si simple, si prompte & si sûre? Tous les jours nous voyons des personnes estropiées, quelques fois même par un traitement long & mal dirigé, conduites aux portes de la mort, par des accidents qui n'eussent pas fixé plus d'une minute l'attention de ce grand restaurateur des membres humains. Cent personnes répéteront cet avis après moi, qu'il n'en sera ni plus ni moins: on aimera mieux voler en ballon & se casser les jambes, que ménager une ressource à ceux qui auroient ce malheur en restant prudemment sur la terre.



„ & qu'ils auront l'égalité avec les docteurs  
 „ en médecine. „

On dit que tous les vins étrangers, impor-  
 tés à l'avenir dans les Etats de la Maison  
 d'Autriche, seront soumis à des droits bien  
 forts, qui pourroient aller jusqu'à 60 pour  
 cent. — Lorsque la Porte avoit confirmé  
 les deux Hospodars de Moldavie & de Va-  
 lachie dans leur dignité, elle s'étoit réser-  
 vé expressement dans le diplôme qu'elle leur  
 avoit donné, le droit de les déposer au cas  
 qu'il fût porté des plaintes contre eux & d'en  
 mettre d'autres à leur place. Mais les deux  
 ministres impériaux ont fait sur cette clause,  
 une déclaration qui porte. “ Que leurs cours  
 „ espéroient que la Sublime-Porte seroit at-  
 „ tentive à ne plus multiplier, comme ci-  
 „ devant, les causes de déposition; & qu'en  
 „ général à chaque vacance desdites dignités,  
 „ elle voudroit bien en donner une con-  
 „ noissance amicale aux deux cours: cepen-  
 „ dant sans autre vue, que de prendre les ar-  
 „ rangemens nécessaires pour que les sujets  
 „ des deux cours ne souffrissent pas dans leur  
 „ commerce à cette occasion, & qu'on eût  
 „ le tems de considérer, si la personne dé-  
 „ signée par la Porte à la dignité d'Hospo-  
 „ dar, possédoit des qualités qui pussent lui  
 „ mériter la confiance des cours limitrophes  
 „ & de leurs sujets. „

Les Juifs de la Pologne autrichienne avoient  
 toujours refusé de paier les taxes qui avoient  
 été mises sur les terres; leur obstination a  
 été si loin que la régence s'est vu obligée

de vendre publiquement leurs biens & de tirer les sommes qui lui étoient dues, du produit de cette vente. — En vertu d'une ordonnance qui vient d'être publiée, ceux, qui pour ne pas être dans le cas de servir, se mutileroient quelques membres, seront condamnés pendant la paix à dix années de prison, & en cas de guerre on les emploiera au service de l'artillerie & des convois. — Il doit paroître incessamment une ordonnance impériale contre les duels; elle prescrira les peines les plus infamantes contre l'agresseur, comme contre celui qui aura accepté le défi.

On apprend des frontières de la Pologne & de Hongrie, que des insectes d'une espèce toute particulière & peu connue dans le pays, y sont si abondans, que l'air en est souvent obscurci: ils se jettent sur les bestiaux & leur piqure est si dangereuse que la plus grande partie des animaux, qui en sont atteints, meurent dans des convulsions terribles. — On écrit de Belgradé, que le 24 du mois dernier, une caravane de marchands grecs, escortée par un nombre suffisant de Janissaires, s'est mise en route pour la Macédoine, & que plusieurs négocians autrichiens & saxons, ont profité de cette occasion pour se joindre à cette caravane, emportant avec eux des sommes très-considérables en lettres de change, mais particulièrement en especes d'or & d'argent.

BERLIN (le 13 Juillet.) Le Roi, voulant donner à M<sup>r</sup>. de Buchholtz, son résident à Varsovie, une marque de la satisfaction,

15. Août 1784.

597

que S. M. a des services qu'il lui a rendus pendant le cours des négociations pour l'affaire de Dantzich, lui a fait expédier des titres de noblesse. S. M. a aussi fait témoigner, par M<sup>r</sup>. Lindevowski, son résident à Dantzich, au colonel de Peterfon, qui y remplit le même poste de la part de la cour de Pétersbourg, combien elle est satisfaite de la conduite, qu'il a tenue durant la médiation, dont il a été chargé entre les commissaires de notre Souverain & le magistrat de Dantzich.

STUTGARD (le 15 Juillet.) La suppression des loteries pour toujours dans ce pais-ci, vient de donner lieu à un autre genre de loterie qui fait honneur à l'humanité, c'est un établissement, dont tout le produit est destiné à soulager les malheureux. Les magistrats des baillages respectifs fourniront les collets, & l'institut sera soumis en tout point à la députation chargée de veiller à l'entretien des pauvres.

LIEGE (le 25 Juillet.) Rien n'égale la tranquillité qui a caractérisé l'élection de notre Evêque & Prince, faite le 21 de ce mois; il n'est pas possible que dans un événement de cette nature les choses se passent avec plus d'ordre, de calme & de bonne intelligence. La cérémonie finie, il y eut un grand repas, où regnerent la gaieté, l'union & les sentimens du plus vrai patriotisme. Le soir, plusieurs maisons de la ville ont été illuminées. — Le 24 le commissaire impérial, M<sup>r</sup>. le comte de Metternich-Winnebourg a quitté notre

ville, au bruit du canon de la citadelle, après avoir été complimenté, comme lors de son arrivée, par une députation du chapitre cathédral, composée de M<sup>r</sup>. le grand-doyen, de M<sup>r</sup>. l'écolâtre & de M<sup>r</sup>. de Ghifels. — Le Roi de Suede, sous le nom du comte de Haga, est arrivé le 22 après dîné, & est descendu à l'hôtel de l'aigle noir; il est parti à dix heures de nuit & a dirigé sa route sur Aix-la-Chapelle.

### P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 31 Juillet.) Mgr. le Prince d'Orange s'étant engagé de répondre dans l'espace de 8 jours, aux députés dont nous avons parlé \*, ils sont venus le 15 chez S. A., & à cette occasion elle leur a remis par écrit la réponse suivante :

\* Dern.  
Journ. p.  
539.

« Quelque convaincu que je sois qu'il n'y a rien de plus nécessaire pour l'avancement du bien-être de la patrie, que le rétablissement de l'harmonie & d'une confiance mutuelle; & quelque disposé que je puisse être à y contribuer de tout mon pouvoir, je me trouve cependant obligé de déclarer, qu'après avoir mûrement pesé la proposition que Mrs. les députés des villes de Dort, Harlem & Amsterdam, m'ont faite, d'abord de bouche & ensuite par écrit, je ne puis pas trouver que le rétablissement de l'harmonie, soit ou puisse être attaché à l'éloignement de S. A. Mgr. le feld-maréchal duc de Brunswick, du territoire de la rép. Je pense, que dans aucun cas on ne peut exiger de moi, de concourir à faire prendre une résolution contre qui que ce soit, que je ne trouverois pas conforme à l'équité, & particulièrement pas

à l'égard d'un prince auquel j'ai tant d'obligations, & auquel je dois tant de reconnaissance. Je suis d'opinion, que rien ne peut avoir des suites plus dangereuses & être plus en opposition avec la nature d'une constitution républicaine, que quelqu'un, fût-il le dernier des habitans, soit démis d'un emploi qui lui a été légalement conféré, & soit éloigné du territoire de l'Etat par une résolution politique, sans qu'on lui ait donné occasion de pouvoir se justifier de ce qu'on avance à sa charge : ainsi je ne me trouve en aucune façon en droit de concourir à une pareille résolution à l'égard de Mgr. le duc ; car après tout ce qui s'est passé, & sur-tout après la résolution de Mrs. les Etats de Frise, les affaires sont portées aux termes, que l'éloignement de Mgr. le duc ne peut plus avoir lieu, sans un éclat, par où sa réputation seroit lésée, de la manière la plus sensible, quand même on voudroit y apporter tout l'adoucissement qu'on pourroit imaginer : si j'étois convaincu que Mgr. le duc eut mérité par quelque mauvaise conduite tous les désagrémens qui doivent résulter du soupçon qu'on manifeste contre lui, je ne le soutiendrois en aucune façon ; mais étant convaincu du contraire, je ne saurois me résoudre à satisfaire aux desirs manifestés par Mrs. les députés, au nom des seigneurs leurs principaux. »

« Au reste, je réitere ici l'assurance, que rien au monde ne me fera plus agréable, que de voir rétablies la tranquillité & l'harmonie dans le pais, sur des fondemens solides, & conformes aux principes de la constitution, & que je serai toujours disposé à y concourir par les moïens les plus efficaces ; mais que je suis convaincu, que l'éloignement de Mgr. le duc ne peut servir de moïen pour rétablir l'harmonie tant désirée. »

Fait à la Haye, ce 15 Juillet 1784.

(Eroit signé) G. Pr. d'Orange.

L'absence de quelques membres de la commission pour l'examen de l'affaire de l'escadre

pour Brest, avoit interrompu pendant quelque tems les recherches, qui lui ont été confiées: les aiant reprises récemment, le vice-amiral comte de Byland, nommé par Mgr. le Statthouder au commandement de cette escadre, avoit été mandé de ses terres au pais de Cleves, pour être interrogé par la commission: mais, aux premières questions qui lui ont été faites, cet officier-général, goûtant très-peu l'objet de ces recherches, a fait des difficultés, qui ont donné lieu au rapport suivant, que les commissaires ont fait à L. H. P. le 15 de ce mois.

Mrs. les commissaires de Leurs Hautes-Puissances pour l'examen des raisons, qui ont empêché le départ de l'escadre ordonnée pour Brest, ont représenté à l'assemblée, qu'en vertu de la résolution de L. H. P. en date du 13 Janvier 1784, les membres, désignés par les résolutions des provinces respectives, ont été expressément commis *pour rechercher les causes, qui ont empêché l'exécution des ordres de L. H. P. pour l'envoi d'une escadre de 10 vaisseaux de ligne à Brest*; qu'eux Mrs. les commissaires comparant cette définition de leur commission (laquelle a ensuite été confirmée successivement, en particulier par la résolution de L. H. P. en date du 26 Janvier 1784), avec la résolution de Mrs. les Etats de Hollande & de West-Frise du 27 Février 1783, à laquelle L. H. P. se sont référées expressément en décrétant le susdit examen le 23 Décembre 1783, ils ont d'abord compris, qu'il étoit incontestable & de la dernière évidence, que l'examen à faire ne devoit pas se borner uniquement à l'état, où les navires, destinés pour l'expédition de Brest, se trouvoient précisément à cette époque, par rapport à leurs vivres & munitions navales; mais qu'au contraire, d'après les vues connues & manifestes de L. H. Puissances, au cas

que le manque allégué fût trouvé réel, ces recherches devoient aussi s'étendre à examiner, à qui le dit manque devoit s'attribuer, afin de constater ainsi en particulier, s'il n'y avoit ici uniquement qu'un *prétexie* pour rendre illusoires les ordres de L. H. Puissances, ou si en effet, par la négligence des officiers commandans ou de qui que ce pût être, les vaisseaux ne se trouvoient pas en état de servir à remplir les vues, que L. H. P. avoient en arrêtant l'armement extraordinaire pour l'année 1782. — Qu'afin d'effectuer convenablement l'examen, qui leur avoit été confié, eux Mrs. les commissaires avoient successivement formé des interrogatoires, qu'ils croioient nécessaires pour atteindre le but de leur commission par l'ouïe des officiers, concernés dans l'affaire; mais qu'aussi-tôt que le vice-amiral comte de Byland à comparu devant eux, ils ont d'abord remarqué, que le projet de ces recherches ne lui étoit nullement agréable, puisque dès le premier moment il leur donna à connoître, d'abord d'une maniere implicite, ensuite expressément, " que la commission, devant laquelle  
 " il se trouvoit, n'étoit nullement autorisée  
 " à faire des perquisitions sur d'autres objets  
 " que *sur l'existence de certain fait*, lequel, à  
 " son jugement, consistoit dans la condition,  
 " où les vaisseaux se trouvoient lors de l'ex-  
 " pédition ordonnée pour Brest, tant à l'égard  
 " de leurs vivres que des autres articles,  
 " dont ils avoient besoin " : Que sur ce fon-  
 dement, & parce qu'il persistoit absolument à ne pas vouloir reconnoître la compétence de la commission pour des recherches ultérieures, il avoit positivement refusé de répondre aux questions, qui, quoiqu'immédiatement relatives à l'expédition ordonnée pour Brest, ne se boraoient pas précisément à la condition des vivres & munitions navales, qu'il y avoit sur les vaisseaux le 3 Octobre 1782; qu'attendu que le dit vice-amiral, malgré tous les efforts qu'on avoit faits pour le convaincre, que son opinion étoit mal-fondée,

n'avoit pu être porté à donner sur les demandes qu'on lui faisoit, les informations requises, aussi longtems que ces questions n'étoient pas formées selon ses idées, eux Mrs. les commissaires, manquant de moyens de contrainte, pour réprimer efficacement les tergiversations de cet officier-général, s'étoient trouvés hors d'état de poursuivre leurs interrogatoires, *concernant les raisons qui avoient empêché l'exécution des ordres de L. H. P. pour l'envoi de dix vaisseaux à Brest, pour autant que ces raisons concernent le vice-amiral comte de Byland*; tandis que, considérant en particulier les vues sérieuses, avec lesquelles cet examen leur a été confié, ils ne pouvoient manquer de porter la conduite du vice-amiral susdit à la connoissance de L. H. Puissances, & de fixer en même tems leur attention à considérer, combien il seroit contraire tant au progrès des recherches à faire qu'à la nature d'une commission respectable, décernée du sein de L. H. Puissances, si ses membres dussent se voir continuellement exposés à des réflexions & à des chicanes, au moyen desquelles les officiers interrogés jugeroient à propos de révoquer chaque fois en doute la compétence de la commission pour les questionner, ou la limiteroient à des bornes aussi étroites, qu'ils jugeroient les plus convenables à leurs vues: qu'eux Mrs. les commissaires, s'étant vus honorés, lorsqu'ils ont reçu leurs commissions, d'une confiance signalée de la part des confédérés respectifs, & obligés de rendre à L. H. Puissances, lorsqu'ils feront leur rapport final, un compte détaillé, d'après lequel seul l'on devra juger, jusqu'où ils méritoient cette confiance, n'avoient nullement pu s'attendre, qu'on révoquerait en doute, si, sujets eux-mêmes à une responsabilité permanente, l'on ne devoit pas laisser à leur jugement la maniere de ces recherches, la plus utile au but proposé, ainsi que le jugement de ce qui appartient qu'il n'appartient pas à la commission, qui leur a été décernée; que pour ces raisons ils devoient



voient donner à considérer à L. H. Puissances,  
 „ si, pour couper cours à de pareils faux-  
 „ fuyans mal-fondés & peu convenables au  
 „ respect, qui leur est dû, & dont on a déjà  
 „ eu l'expérience, elles ne pourroient pas ar-  
 „ rêter, que qu'inhérent aux résolutions prises  
 „ à ce sujet il sera spécialement ordonné au  
 „ vice-amiral de Byland de répondre devant  
 „ la commission de L. H. P. à telles questions,  
 „ qu'elle jugera à propos de lui faire relati-  
 „ vement à l'examen décerné.

Dès le lendemain la proposition, faite par  
 Mrs. les commissaires, a été convertie en  
 une résolution des Etats-généraux; & il a  
 été ordonné au vice-amiral de Byland de ré-  
 pondre sans tergiversation à toutes les ques-  
 tions, que la commission jugera à propos de  
 lui faire.

Il a été lu, le 23, à l'assemblée de Leurs  
 Hautes-Puissances un nouveau mémoire de  
 Sa Majesté le Roi de Prusse, lequel a été  
 remis à Berlin de la part de Sa Majesté à  
 M<sup>r</sup>. le baron van Reede, envoyé extraordi-  
 naire de Leurs Hautes-Puissances.

Les derniers avis d'Arnhem portent, que  
 depuis quelques jours on y avoit aperçu  
 des mouvemens tumultueux, le soir à l'heure  
 de la retraite militaire, où les trompettes  
 sonnoient quelques airs défendus dans ces  
 circonstances. Le 14, le noble & vénérable  
 magistrat de la ville a rendu une publication,  
 en vertu de laquelle, tout attroupement est  
 défendu sous les peines les plus sévères; &  
 les bourgeois comme les militaires exhortés à  
 se comporter d'une manière paisible: avec  
 injonction expresse aux trompettes & aux fi-  
 fres

fres de s'abstenir d'entonner dorénavant des airs qui pourroient faire naître des mouvemens séditieux. — Suivant les lettres de la Flandre, les troupes autrichiennes augmentent continuellement en nombre dans le país de Waas, & les environs d'Axel & de Hulst, & se montrent journellement jusques tout près d'Axel. — M<sup>r</sup>. Felix de Carli a été nommé, par S. M. l'Empereur, consul-général dans les Provinces-unies des País-bas, avec la faculté d'avoir sous lui un vice-consul dans quelque'une des places de la république.

On a reçu la nouvelle, que les Anglois nous ont remis deux de nos factories dans le Bengale, ainsi que Trinquemale & Oostenbourg à Ceilan, & que les François ont si bien fortifié la premiere de ces places, qu'elle passe actuellement pour une des meilleures de l'Inde. Il s'y trouve déjà une garnison hollandoise de 1200 hommes.

BRUXELLES (*le 24 Juillet.*) Les négociations entre le gouvernement & les commissaires hollandois pour l'arrangement des différens connus, sont tenues très-secretes. On se flatte cependant toujours que cette affaire sera terminée à l'amiable, moyennant quelques concessions de la part de la république, que les circonstances rendent indispensables.

*Fin de l'ordonnance touchant les enterremens.*

XIV. Les administrateurs des paroisses qui auront besoin de ce secours s'adresseront d'abord par requête au comité de la caisse de religion,

ligion, établi en cette ville, en joignant à leur requête un devis des dépenses qu'ils auront à faire en exécution de tout ce que dessus, avec une déclaration du magistrat, portant la somme qu'ils seront dans le cas de devoir lever à cet effet à la dite caisse.

XV. Nous voulons que les administrateurs des paroisses procedent, sous l'inspection & approbation des magistrats, à la vente publique & au plus offrant des cimetières actuels situés dans les villes ou bourgs, en autant de parties qu'ils jugeront pouvoir produire le plus d'avantages; défendant néanmoins aux acheteurs & à tous autres d'élever sur ces terrains des bâtimens trop près des églises, de façon qu'ils pourroient les offusquer ou y empêcher la libre circulation de l'air. Et pour prévenir tout inconvénient à cet égard, nous déclarons que tous ceux qui voudront construire quelque bâtiment sur ces terrains, devront avant tout présenter leur plan à l'approbation des magistrats, à peine que ces bâtimens seront démolis à leurs fraix.

XVI. Nous exceptons de la vente ordonnée par l'article précédent les terrains des cimetières qui pourront utilement servir à l'usage du public, comme pour des marchés ou pour l'agrandissement & communication des rues, &c. Et les magistrats des villes ou des bourgs pourront avec l'agrément du gouvernement retenir ces terrains, moyennant qu'ils en fassent paier la valeur à dire d'experts à l'administration des paroisses.

XVII. Soit que les terrains des cimetières se vendent, ou qu'on les réserve à l'usage du public, on ne pourra y remuer la terre, sans la permission préalable du magistrat du lieu, qui ne l'accordera, que lors qu'il jugera que les cadavres y enterrés, seront entierement consumés.

XVIII. Les sommes qui proviendront de ces ventes, appartiendront aux paroisses qui sont chargées des fraix de construction des nouveaux cimetières, mais celles qui auront levé des secours à la caisse de religion, devront

remettre incessamment ces sommes à la dite caisse, en diminution de ces avances.

XIX. Pour assurer les intérêts du restant des capitaux qui auront été avancés par la dite caisse, & pour pourvoir à leur remboursement, à l'entretien des cimetières, & aux autres dépenses ordonnées par le présent édit, nous voulons que ce que l'on paie actuellement aux paroisses ou fabriques pour la sépulture des morts, soit réservé à l'effet d'être employé à ces différens objets, sans pouvoir être diverti à aucun autre usage; les administrateurs des paroisses en tiendront une caisse séparée, dont ils rendront un compte exact chaque année à un commissaire que le magistrat dénommera.

XX. Au surplus, notre intention étant de fixer les droits d'enterrement de façon que leur produit puisse suffire dans chaque endroit aux dépenses auxquelles nous venons de les destiner, nous chargeons les magistrats des villes ou bourgs d'informer notre gouvernement-général, au plutard dans le terme de trois semaines après la publication du présent édit, du choix qu'ils auront fait des terrains, pour y construire les nouveaux cimetières, de l'étendue de ces terrains, & de leur valeur; ils spécifieront en même tems, d'après le jugement d'experts, à quoi pourront monter les fraix de la construction des murs, de la Croix, de la maison du fossoyeur, & des chars funébres, & ce que pourra coûter annuellement l'entretien de ces différens objets; ils l'informeront en outre de la valeur de ce qu'ils prévoient que l'on pourra retirer de la vente des cimetières actuels: ils individueront quels sont les droits que l'on paie à présent pour la place d'enterrement aux paroisses, ou fabriques des églises, ce que ces droits ont rapporté dans chaque paroisse par année commune des dix dernières, les noms des paroisses qui seront assignées à chaque cimetière, & par approximation le nombre des paroissiens: & ils présenteront en outre au gouvernement le projet d'un tarif pour fixer par classes,

les droits de transport & d'enterrement à un taux tel qu'en exemptant les pauvres de toute taxe à cet égard, le produit annuel de ces droits puisse suffire à l'entretien des cimetières, des chars funébres; & au paiement des intérêts des capitaux à lever, pour les premières dépenses & que l'on puisse en outre former chaque année un fond d'amortissement pour rembourser successivement ces capitaux.

XXI. Il sera réservé dans chaque nouveau cimetière pour les Protestans, une place séparée destinée à y enterrer leurs morts, à moins cependant qu'ils ne préférassent avoir un cimetière particulier; en quel cas les magistrats leur désigneront à cet effet un emplacement *gratis* hors la ville.

XXII. Finalement, nous déclarons que l'on pourra placer à la mémoire des défunts dans les nouveaux cimetières des épitaphes, pierres sépulcrales ou autres monumens, qui cependant ne pourront être placés que contre les murs & de manière qu'il ne soit rien pris sur le terrain destiné aux enterremens.

#### Lettre à l'auteur du Journal.

*Le village de Harnoncourt, vicomté de ce nom, paroisse de Rouvrois à une lieue de Virton, a été réduit en cendres le 26 de Mai dernier par un incendie si général que de 42 maisons, dont il étoit composé, on n'en a pu sauver que quatre, ce qui a plongé les habitans dans une extrême misère, se trouvant sans asile, sans pain, sans provision, tout ayant été la proie des flammes. La province a toujours vu avec édification le zèle charitable des religieux d'Orval dans de pareilles circonstances, & dans tous les tems de calamités publiques, porter des secours charitables & abondans aux malheureux. Sans parler d'une infinité de traits de bienfaisance inconnus au public, que cette abbaye respectable exerce en secret en faveur d'un grand nombre de familles réduites à l'indigence, & de pauvres honteux, elle a toujours été une source de secours en tout genre pour les pauvres de son voisinage. Ces religieux*

recueillent les fruits des biens assez considérables, qu'ils possèdent dans les pais étrangers; en font des épargnes par la frugalité de leur vie austere & pénitente, & les versent dans le sein des indigens de cette province. Combien de malheureux qui ont senti la charité compatissante de ces pieux solitaires dans tous les tems, mais particulièrement pendant l'hiver dernier, dont l'extrême rigueur a exposé une infinité de pauvres habitans de la campagne au plus grand danger de périr de froid & de faim. On a vu ces bons religieux faire porter dans les chaumières de plusieurs paroisses tous les secours nécessaires à la vie. Je croirois manquer au plus juste devoir de gratitude & de reconnoissance, si je laissois ignorer les traits de bienfaisance qu'ils viennent d'exercer envers mes paroissiens incendiés de Harnoncourt, en leur envoyant gratuitement, pendant six semaines, tout le pain nécessaire à leur subsistance; c'est dans les sentimens de la plus vive gratitude que je vous prie d'insérer la présente dans l'un de vos journaux. Ayant l'honneur d'être &c.

Rouvroy le 24  
Juillet 1784.

Bonneruë, curé de  
Rouvroy.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 31 Juillet.) La Reine, qui est dans le quatrieme mois de sa grossesse, ne s'est jamais mieux portée qu'en ce moment-ci; nous adressons tous les jours les vœux les plus ardens au Ciel pour que cette vertueuse Princesse jouisse constamment de la santé la plus parfaite.

La cour a reçu aujourd'hui des dépêches importantes de M<sup>r</sup>. Fitzherbert, son ministre à Pétersbourg, de même que de la régence de Hanovre. L'état des affaires en Allemagne & dans le Nord paroît toujours intriguer beaucoup

coup notre ministère, on parle de quelque grand événement qui produiroit du changement au système général de l'Europe; mais tout ce qu'on en dit est encore très-énigmatique. M<sup>r</sup>. de Simolin, ministre de Russie, continue d'avoir de fréquentes conférences avec les ministres de cette cour, & l'on assure qu'il est principalement question d'affaires de commerce. M<sup>r</sup>. Dreyer, ambassadeur de Dannemarck, confere aussi très-souvent avec nos ministres.

Conformément à ce que M<sup>r</sup>. Pitt avoit annoncé, il y a quelque tems, dans la chambre des communes, ce ministre y présenta, dans la séance du 21, un message du Roi, conçu comme il suit.

*GEORGE ROI. Sa M. regrette beaucoup, que non-obstant les retranchemens, qui ont déjà été faits dans l'établissement de la liste-civile, elle se voie encore dans la nécessité d'informer sa chambre des communes, qu'il a été contracté des dettes par une suite de dépenses inévitables de son gouvernement civil, à un montant considérable, pour raison de quoi elle a ordonné de remettre la présente devant la chambre. Sa M. se repose sur le zèle & l'affection de ses fideles communes, qu'elles prendront cet objet en considération aussi-tôt que possible, & qu'elles feront telles dispositions, qu'elles jugeront à propos, afin de mettre Sa M. en état d'acquitter ces dettes.*

G. R.

Le même jour, mylord Sidney remit un message de la même teneur à la chambre des Seigneurs, avec un état des arrérages de la liste-civile depuis le 5 Avril 1783, jusqu'à pareil jour 1784, & les pairs furent sommés à y délibérer aujourd'hui. Parmi les autres

travaux parlementaires, qui se succèdent rapidement, les deux principaux objets sont le *bil pour mieux gouverner les possessions asiatiques* & celui *pour secourir la compagnie des Indes*. Le 20 les propriétaires de cette compagnie tinrent encore une assemblée, dont le résultat a été, " que, vu les altérations  
 „ que le ministre a faites au premier de ces  
 „ bils, d'après les représentations qui lui  
 „ avoient été adressées, & qu'il avoit écou-  
 „ tées avec beaucoup de bonté, & eu égard  
 „ en même tems à la grande pluralité, qui  
 „ s'étoit déclarée en faveur de son bil dans  
 „ les communes, une opposition ultérieure  
 „ à ce projet, quoiqu'onéreux encore pour  
 „ la compagnie à plus d'un titre, seroit inu-  
 „ tile; & que par conséquent la compagnie  
 „ acquiesceroit aux conditions proposées,  
 „ comme les meilleures qu'elle ait pu obte-  
 „ nir. „

Dans l'assemblée générale de la compagnie des Indes tenue le 20, les craintes & les alarmes causées par le bil pour gouverner les possessions dans l'Inde, furent entièrement dissipées; chacun témoigna une satisfaction entière à ce bil sur le pied qu'il a été corrigé & une reconnoissance parfaite à la conduite sage & équitable du ministre.

Le scrutin va toujours son train, & sur les votes objectés par le chevalier Wray, M<sup>r</sup>. Fox a établi la validité de 30; il n'en a perdu que 15 jusqu'à ce moment. Dans le courant de la semaine prochaine, les votes

du



du chevalier Wray seront examinés à leur tour.

S. A. R. le Prince de Galles est rétabli de son indisposition, & par l'avis du chevalier Elliot, son médecin, il doit se rendre incessamment à Brightelmston, pour y prendre les bains de mer. Une partie de la maison de ce Prince s'est déjà transportée dans cette ville, pour y préparer les choses nécessaires à la réception de S. A. R.

Les affaires d'Irlande excitent depuis quelques jours de vives agitations dans le cabinet : il s'y est tenu plusieurs conseils à l'issue desquels on a expédié deux couriers au vice roi à Dublin. Tout semble annoncer une rupture prochaine entre les deux royaumes.

Il vient d'arriver sur nos côtes trois navires de la compagnie des Indes : la même compagnie en attend six autres dans peu de jours. Des avis de ce pays-là portent & confirment, que les Anglois sont généralement détestés dans cette partie du monde, & que les natifs ne cherchent qu'une occasion favorable pour les bannir du pais & les exclure du commerce. On a rendu dans tout le Carnate au mois de Mai dernier un manifeste de Meer Mohud Kan, portant, que toutes les possessions territoriales dans l'Asie, occupées par des Européens en vertu de concessions faites par le Mogol, dépendoient de sa couronne, & que ces étrangers ne les tenoient qu'avec l'obligation de se conformer aux ordres de la cour de Delhi, & de lui payer

un tribut annuel ; que les François & les Hollandois avoient fidèlement rempli les conditions du pacte originaire, tandis que les Anglois qui les ont négligées en tout point, se sont avisés, au mépris des loix & de l'équité, de former pour eux un empire séparé. Enfin, après une longue récapitulation de griefs, il exhorte tous les princes de s'armer pour châtier les Anglois & mettre à la raison cette nation turbulente. Meer Mohud Kan étoit le général favori d'Hider-Ali-Kan, & a le commandement en chef des troupes de Tipoo-Saïb au Carnate.

*Extrait d'une lettre de Dublin, du 18 Juillet.*

« La fermentation, qui regne parmi le peuple irlandois, particulièrement en cette capitale, est enfin montée à un degré de licence, qu'il est impossible de la laisser impunie. Le duc de Rutland parut samedi dernier, 10 de ce mois, au spectacle dans Smoek-Alley. Le Sr. Pemberton, auquel il a été intenté une action criminelle pour avoir fait insérer un libelle dans un papier public, se montra, avant la venue du vice-roi, dans une des loges ; & , ayant été reçu avec de grandes acclamations, il exhorta l'orchestre à jouer la marche des Volontaires, dès qu'on verroit ce Seigneur. En effet, mylord Rutland parut à peine, que la musique joua l'air en question, & qu'au milieu d'un tintamarre affreux le vice-roi fut hué & sifflé par une grande partie des spectateurs. Le directeur du théâtre survint dans ces entrefaites ; mais, craignant de déplaire à une multitude effrénée, il la pria en suppliant, & dit, qu'il étoit le serviteur du public, & que par conséquent il venoit pour apprendre ses intentions, s'il desiroit que la pièce se commençât. Son ton humble & soumis eut pour le moment son effet : la pièce se joua en partie : mais, après quelques scènes,

nes, le bruit recommença ; & les acteurs furent obligés d'omettre toutes les scènes du milieu, pour ne jouer que la catastrophe. L'on ne voulut pas permettre la petite pièce ; & le vice-roi se retira au milieu des sifflets, des huées, & du tumulte le plus indécent, la populace le poursuivant jusqu'à l'entrée du château, d'où la garde à cheval accourut pour le délivrer de cette foule mutine & insolente. »

« Pendant le vacarme au théâtre, un de ceux qui se distingua le plus fut le Sr. Smith, aide-major du corps des Volontaires, formé par la communauté des orfèvres. Un des sherifs le frappa sur l'épaule & lui dit qu'il avoit à lui parler. Le Sr. Smith, ignorant ce qu'il lui vouloit, le suivit ; mais parvenu à la porte il fut saisi par la garde & conduit en prison. Vingt minutes après, la nouvelle s'étant répandue par toute la ville, la communauté des orfèvres parut sous les armes ; & , accompagnée de plus de 4 mille personnes, elle se présenta devant la porte du château & demanda la relaxation du prisonnier. Crainte d'une émeute générale, l'on fut forcé de satisfaire à leur réquisition : & le Sr. Smith, aiant été remis en liberté, fut reçu non seulement avec de grandes acclamations ; mais on procura aussi une espece de chaire, dans laquelle il fut porté sur les épaules de la multitude, comme en triomphe, à la salle des orfèvres. »

Il y a eu, le 14, cinq différentes émeutes, dans l'une desquelles le peuple a dépouillé & goudronné M<sup>r</sup>. Plowman, marchand de draps, qui avoit reçu, la veille, plusieurs marchandises d'Angleterre. Le sherif Kirkpatrick a été renversé à terre par la populace & a même reçu deux grandes blessures à la tête, en voulant dégager le malheureux marchand. Si l'échevin Hart ne fût survenu avec un fort détachement de troupes,

M<sup>r</sup>. Kirkpatrick couroit risque de perdre la vie ; car il y avoit plusieurs épées levées contre lui.

## F R A N C E.

PARIS ( *le 31 Juillet.* ) Le Roi a nommé à la coadjutorerie de l'archevêché d'Alby, l'évêque d'Apollonie ; à l'abbaye de Saint-Eloi, Ordre de saint Benoît, diocèse de Noyon, le coadjuteur d'Orléans ; à celle de la Peyrouse, Ordre de Cîteaux, diocèse de Périgueux, l'abbé de Saint-Sauveur, vicaire-général de Narbonne ; à celle de Saint-Jeandes-Prés, Ordre de Saint-Augustin, diocèse de Saint-Malo, l'abbé de Boisrouvray, vicaire-général de Vannes ; à celles d'Artboux, Ordre de Prémontré, diocèse d'Acqs, l'abbé d'Haraneder, chanoine de Bayonne ; à celle régulière de Wadegasse, même Ordre, diocèse de Metz, Dom Bordier, religieux de la même abbaye.

Le chevalier de Seytres-Caumont, chargé des affaires du Roi à Malte, eut l'honneur, le 10 de ce mois, de prendre congé de Sa Majesté, à laquelle il fut présenté par le maréchal de Castries, ministre & secrétaire d'état ayant le département de la marine.

Dans le dernier travail, que le maréchal de Ségur, ministre de la guerre, a fait avec le Roi, pour les commandemens de l'état-major de l'armée, le comte d'Estershazy a été nommé commandant de l'intérieur avec 24 mille livres d'appointemens ; le marquis de Harcourt, commandant en troisième en Normandie ; & le marquis d'Aguesseau, directeur de l'état-major. Lo

15. Août 1784.

615

Le Roi de Suede a pris congé de notre cour, & est parti le 19. Il n'y a point eu, à ce qu'on assure, de traité particulier entre ce Prince & la France. L'affaire du port de Gothembourg, où la France auroit établi un point d'appui pour sa marine, affaire qu'un de nos ministres poursuivoit avec ardeur, a manqué, d'abord par la difficulté de trouver dans les Antilles une isle convenable à la Suede, les Espagnols ne voulant pas permettre, qu'une Puissance étrangere forme des établissemens à Ste. Marguerite, & n'aimant pas non plus, que la France cede Tobago, & cela l'un & l'autre à cause du commerce interlope, qu'on pourroit faire de ces isles avec le continent, qu'elles avoisinent : ensuite (& c'est, dit-on, la principale raison, qui a empêché notre cabinet de se prêter à cet arrangement), la France ne veut donner en ce moment aucun ombrage aux Puissances maritimes; & elle ne veut rien changer au système de modération & de prudence, qui peut seul maintenir la paix.

Il paroît un règlement qui fixe la perception du droit de transport exclusif, qui est attribué aux paquebots établis en vertu d'un arrêt du conseil, du 28 Juin 1783, pour communiquer avec les Etats-unis de l'Amérique. Le prix des lettres, celui des marchandises, & celui du passage des particuliers y est fixé; & il y est dit que les lettres destinées pour les Etats-unis de l'Amérique doivent être affranchies aux bureaux des postes de France, non-seulement des fraix de port

jusqu'à l'Orient , mais encore du droit établi par le règlement pour le transport , par les paquebots , dans les Etats-unis : ce dernier droit est de vingt sols par lettre du poids au-dessous d'une once , de 2 liv. au-dessus jusqu'à deux onces , ainsi en augmentant de 2 liv. par once. Les marchandises en modes , vêtemens faits , linges , &c. , 120 livres par tonneau ; les vins & liqueurs , 100 liv. par tonneau ; les passagers , mangeant à la table du capitaine , 500 liv. ; les autres , 200 liv. : un pareil règlement paroît bien propre à étendre notre commerce avec la nouvelle république formée au-delà des mers.

Le fils de M<sup>r</sup>. le maréchal de Ségur , qui est nommé pour aller résider à Pétersbourg , est parti le 14 pour Londres , sans qu'on se soit aperçu que ce voiage fût préparé. On le croit chargé de quelque commission importante. — M<sup>r</sup>. d'Aguesseau , fils du défunt , a obtenu la moitié des bureaux de son pere avec une pension de 2000 écus & le titre de conseiller d'état honoraire. M<sup>r</sup>. le Noire entre au conseil des dépêches , à la place de feu M<sup>r</sup>. d'Aguesseau. — On assure que les différens qui s'étoient élevés entre quelques Puissances sont heureusement applanis , de sorte que toutes les apparences de guerre ont disparues. — Les fermiers-généraux ont fait commencer du côté de la Salpêtrière la muraille qui doit ceindre Paris. Ce rempart coûtera deux millions 400 mille livres sur lesquelles le Roi en donne , dit-on , 600 mille. Les particuliers voisins de cette ligne de démar-

cation

cation , s'opposent à son exécution. — La dénonciation imprimée concernant l'affaire de M<sup>r</sup>. le comte de Noé sans nom d'auteur ni d'imprimeur a été supprimée par arrêt du parlement du 21 de ce mois. — M<sup>r</sup>. le duc de Bouteville âgé de 85 ans, épouse Madame la marquise de Joyeuse d'une grande fortune & âgée de 46 ans. — Il y a actuellement beaucoup de prisonniers à la Bastille, & l'auteur d'un journal effréné, sous le nom du *Lycée de Londres*, vient d'en augmenter le nombre.

Depuis trois ou quatre jours il y a un mouvement étonnant à la bourse : les chances pour les billets de la loterie, créée par édit de Décembre 1783, & dont le tirage aura lieu le 1 Octobre prochain, sont montées jusqu'à 260 livres, leur valeur n'étant calculée tout au plus qu'à 130 ou 140 livres. La maison de M<sup>r</sup>. Perotto gagne à cet agiotage près de 15 cents mille livres, tandis que beaucoup d'autres banquiers, connus pour les meilleurs spéculateurs, perdent les uns cent mille écus, les autres 500 mille livres. Il y a tant d'argent sur la place, que les effets ont augmenté à proportion; en sorte qu'à la fin de l'année l'on s'attend, que les actions de la caisse d'escompte feront doubles de leur première valeur; c'est-à-dire, qu'elles pourront être ouvertes à 6 mille livres.

Un incendie a failli brûler les magasins & le port de Brest. On faisoit sauter une mine, des morceaux de bois qui en soutenoient une partie, ont été lancés en flammes sur le ma-

gasin

gasin à poulies, auquel ils ont mis le feu. Malgré la promptitude des secours il s'est communiqué au magasin des toiles à voiles qu'il a brûlé aussi. M<sup>r</sup>. de la Mothe-Piquet, par son activité, arrêta l'incendie & sauva le magasin général & le port, pour lequel on a craint un moment. On porte ces dommages à un million; sans doute il faudra rabattre encore de cette somme: ainsi ce malheur est peu de chose, puisqu'il n'en coûtera que de l'argent, personne n'ayant péri; quatre ouvriers seulement aiant été conduits à l'hôpital, & leurs blessures n'étant point dangereuses, font honneur aux bonnes dispositions de M<sup>r</sup>. de la Mothe-Piquet.

Enfin est parti le 15 à huit heures six minutes du matin, l'aérostat *le Duc-de-Chartres*. Il s'est d'abord élevé perpendiculairement, avec un effort assez grave. Parvenus au-dessus des arbres du parc de St. Cloud, M<sup>r</sup>. le duc de Chartres & ses compagnons ont cru planer en inclinant vers la terre, marchant du Nord au Midi, ils ont jeté beaucoup de leur lest. Ils se font alors élever avec la rapidité d'un éclair. Il faisoit un épais brouillard & le ciel étoit couvert de nuages dans lesquels s'étant enfoncés, ils ont disparu en moins de trois minutes. Tous les spectateurs se retiroient; mais ceux qui s'étoient placés au haut de la colline se font écriés à 8 heures 22 minutes: *Les voilà qui descendent derrière Meudon, leur chute nous paroît même bien rapide*. Tout le monde a couru du côté de leur descente. Effectivement, ils



étoient tombés dans la vallée du Champ-Fleuri, sur les bords de l'étang de Garenne, non loin du grand marais de Chalais. M<sup>r</sup>. le duc de Chartres a monté le premier cheval qu'on lui a présenté, & il a pris à toute bride la route de Paris par Vaugerard, afin de venir au palais royal, tranquilliser Mde. la duchesse, qui y étoit revenue aussitôt après l'ascension du globe. Leur chute aiant été précipitée, ils ont failli de tomber dans l'étang de Garenne. L'un des aéronautes a jetté une corde à un petit pâtre, qui de concert avec deux de ses camarades a attiré la machine sur la pelouse. Enveloppés dans l'épaisseur très-sombre d'une nue ils ont cru rencontrer la dissolution de tous les élémens. La neige, la grêle, un bruit affreux, des tourbillons de vent qui les faisoit pirouetter, tout sembloit leur annoncer le désastre d'une chute mortelle. Ils se sont empressés de percer le dessous du ballon; l'air inflammable s'est évaporé, & c'est alors qu'ils sont descendus. Ils nous ont paru sinon mortifiés au moins très-affectés encore de la terreur qu'ils ont éprouvée. Leur galerie étoit encore couverte de neige & de globules de grêle au moment de leur descente. On assure que les sieurs Robert, à qui M<sup>r</sup>. le duc de Chartres a, dit-on, abandonné son aérostat, se proposent de recommencer l'expérience, pour leur compte, au moien d'une souscription.

Les religieux de l'Ordre de Clugny viennent de présenter au conseil une requête dans laquelle ils prétendent n'être tenus à aucun vœu, puisque les titres de leur institution ne

sont pas revêtus des formes légales, qui donnent droit au supérieur de recevoir des vœux monastiques, & aux novices recipiendaires de les prononcer avec l'obligation inviolable & perpétuelle de les suivre. C'est après avoir observé les règles de leurs statuts pendant 150 ans, que ces religieux veulent se faire déclarer Ordre séculier. Mais on s'attend d'autant plus à les voir mal accueillis dans leur demande, que cette longue observance, sans la moindre réclamation a dû leur tenir lieu de titre, & que la réclamation présente ne peut être inspirée que par l'esprit de relâchement. (a)

Nous avons depuis peu en cette ville une demi-douzaine de jeunes Chinois qui fixent l'attention des Parisiens. Ils sont logés aux missions étrangères, fauxbourg St. Germain, rue de Bacq. Ce sont des néophytes, destinés aux Ordres sacrés, & ensuite à faire des conversions à la foi chrétienne & à la religion catholique, parmi leurs concitoyens, au risque du martyre, qu'ils ont appris à ne pas redouter. Ces jeunes Asiatiques sont doux, honnêtes & civils. Ils écrivent, chantent &c devant les curieux, qui les viennent voir. Ils doivent faire un tour à Rome & à Naples. II

---

(a) Triste réflexion sur ce sujet, dont des personnes d'ailleurs bien intentionnées, ont voulu me faire un crime, mais qui n'en est pas moins vraie, 1 Decemb. 1779, p. 514.

Il paroît touchant les prétentions de la Russie divers écrits qui sans être autorisés par le gouvernement, semblent ne pas lui déplaire. Dans l'une de ces brochures se trouve ce passage. " *On a consulté l'âge des monarchies européennes, & l'on a dit; le titre d'Empereur d'Allemagne étant représentatif de l'empire romain, & par conséquent de la plus ancienne monarchie de l'Europe, les ambassadeurs de l'Empereur auront la préséance sur tous les autres. La France étant, après l'empire romain, la plus ancienne des monarchies de cette même partie du monde, ses ambassadeurs auront le pas immédiatement après ceux de l'Empereur; l'Espagne se trouvant après la France, la plus ancienne en date, ses ministres auront le troisieme rang; l'Angleterre, par la même raison aura le quatrieme, & ainsi de suite jusques & compris les roiaumes érigés de nos jours. Cet arrangement fondé en raison & sur la nature même, n'ayant rien de désobligeant pour aucune nation, obtint le consentement universel; & si quelque Puissance a tenté depuis de s'en écarter, elle a bientôt été forcée de renoncer d'elle-même à ses prétentions, en réfléchissant à la sagesse de la base sur laquelle cet ordre a été établi, & en s'apercevant que ses démarches seroient une insulte faite non-seulement à telle ou telle nation, mais à toutes les nations de l'Europe, puisqu'elles tendroient à annoncer de sa part une prééminence fondée sur l'opinion qu'elle auroit eue de ses forces & de sa dignité, au*

lieu que par l'arrangement convenu, la délicatesse des Souverains n'est pas plus blessée que ne l'est celle des particuliers dans la société, quand entre personnes de même rang, on voit les vieillards occuper les premières places, & les jeunes gens se mettre d'eux-mêmes aux dernières &c. „

Le jour de St. Jean, il s'est donné à Prades en Rouffillon, une fête champêtre qui a quelque chose de plus touchant que tous les galas des cours. Elle rappelle si bien les mœurs patriarcales, elle est si propre à inspirer le goût de la vertu, l'amour du travail, qu'on nous permettra de nous y arrêter un moment. “ Vers les quatre heures & demie après midi, le corps municipal, en habit de cérémonie, s'est rendu chez Mr. l'intendant, d'où l'on est parti dans l'ordre suivant. La musique catalane & quelques fusiliers ouvroient la marche; venoit ensuite un laboureur estimé le meilleur du canton, qui portoit une pique ou aiguillon, ornée de gerbes de bled entremêlées de fleurs; après lui quatre peres de familles pauvres à qui l'on avoit destiné une aumône en bled, de demi charge pour chacun, pesant 150 livres; & six jeunes païsans tenant des faucilles & des gâteaux de moisson, d'un côté; six jeunes filles de l'autre, avec des gerbes, tous vêtus de blanc, & ornés de rubans, pour représenter les moissonneurs & les glaneuses. Au milieu étoit porté une corbeille garnie de gerbes de bled & mêlées de fleurs, pour être offerte à l'église. La marche étoit fermée

par l'intendant, le viguier, les consuls en robe, & tout le corps municipal accompagné de la maréchaussée; sur les flancs étoient des fusiliers de droite & de gauche. On s'est rendu à l'église; on a déposé au pied de l'autel principal la corbeille de gerbes de bled. Mr. le curé assisté du clergé en a fait la bénédiction avec les cérémonies ordinaires: on a chanté, *Laudate Dominum omnes gentes*, & la prière pour le Roi; le chant accompagné des orgues, & répondu par tout le peuple dont l'église étoit remplie. La prière achevée, on est sorti dans le même ordre pour se rendre à l'hôtel-de-ville; & à la porte de l'église, en présence de tout le peuple, Mr. l'intendant, après avoir dit que cette fête avoit eu lieu pour faire connoître qu'après les bienfaits de la Providence, le travail & la bonne conduite étoient les véritables sources du bien-être, a remis dans une bourse la valeur en argent de deux charges de bled, ou 600 livres pesant, comme prix d'agriculture, au laboureur qui avoit été indiqué par le corps de ville comme le meilleur cultivateur, le plus laborieux & le plus honnête du canton, ayant d'ailleurs femme & six enfans. Il a fait remettre aussi à chacun des quatre pauvres leur demi-charge, qu'ils ont reçue avec attendrissement & portée aussi-tôt chez eux fort légèrement sur leurs épaules. Ce moment a paru intéresser jusqu'aux larmes tous ceux qui étoient présents. Arrivés à l'hôtel-de-ville, les moissonneurs, les glaneuses, le laboureur, les pau-

vres

vres & les chefs de la danse, appellés Cap de jougla, ont trouvé une table couverte de fruits & de jattes de riz au lait, ragoût favori du païs. Mr. l'intendant a servi les pauvres : son subdélégué, viguier du consient & les consuls l'ont imité pour les autres. Il a porté la santé du Roi qui a été accompagnée de cris de vive le Roi; & l'on a ensuite porté la sienne & celle des consuls. La collation achevée, le cortège est descendu sur la place; & l'on a commencé les danses qui ont continué jusqu'à la nuit. Mr. l'intendant, après y avoir assisté quelque tems, s'est retiré chez lui, où il a donné des violons aux Dames, & des rafraichissemens jusqu'à 11 heures que la fête a été terminée. „ (a)

---

(a) J'ai eu, le 17 Août 1769, le spectacle d'une fête de ce genre, & je ne fais si la bonne philosophie peut en imaginer de plus agréable, d'un effet plus vif & plus profondément senti. C'étoit l'usage à Chavenick, terre alors appartenante au college d'Erlau, en Hongrie, de faire en une seule matinée la moisson d'une grande & d'une des plus belles vallées qui soient dans le monde. On voioit au pied du sublime & graniteux Crapach, une petite Palestine qui déploioit toutes les richesses de la cultivation; une multitude étonnante de moissonneurs & moissonneuses (tous les villages, 13 ou 14, dépendans de la seigneurie y étoient convoqués), après avoir assisté à la Messe, chantée en action de grace, mettent la faux dans cette belle & vaste région d'épics; une musique sonore & qui retentit au loin, placée sur une colline, encourage & réjouit ces bons agrestes; avant midi la récolte est faite, la matiere du pain mise  
en

*Extrait d'une lettre écrite du Bengale par un particulier qui s'est rendu à Bassora en traversant le grand désert.*

“ J'ai traversé sur un chameau le grand désert, qui est de 700 milles, en 23 jours. Mr. de la Touche, chef de la factorerie à Bassora, m'a assuré que je l'avois emporté de deux jours sur les voïageurs les plus expéditifs qu'il eût connus. D'Alep à Bassora, on ne voit pas un arbre ni une seule maison, excepté à dix milles de cette dernière place. J'ai fait la traversée à découvert sur un chameau, par des chaleurs inconcevables; mais j'ai préféré d'aller de cette manière, à faire route dans des paniers, selon la coutume des Européens, les Arabes m'ayant dit que les paniers retarderoient notre marche. A Scanderon, j'ai été obligé d'attendre des soldats pour passer les montagnes de Syrie. Elles étoient tellement infestées de voleurs, que nous fumes obligés de nous détourner de plusieurs lieues pour les éviter. „ (a)

Les

sûreté, & ces actifs agriculteurs traités avec une abondance assortie à leur appétit & à leur gaieté. C'étoit la vraie fête de la nature, la jouissance après le travail, le triomphe de la fécondité de la terre, l'entrée au port de ses innocentes & véritables richesses \*. *Venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos suos.* Pl. 125.

(a) Voilà donc cette Asie, de la population de laquelle on nous raconte tant de merveilles, à qui on donne plus de 500 millions d'habitans! *Des déserts de 700 milles!* & cela dans

\* 15 Mars  
1784, p. 431,  
465.

Les ordres roiaux, militaires & hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, ont fait célébrer dans la chapelle de l'école-royale militaire, la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. Monsieur a tenu avant la Messe un chapitre, dans lequel il a nommé chevalier des deux Ordres unis, le comte de Ségur; commandeur-ecclésiastique, l'abbé le Cornu de Balivieres; & chevaliers de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, les sieurs Hugues de Bar de Croizat, Théodore-Charles-Joseph d'Hédouville, Etienne-Antoine-Marie Champion de Nanfouy. Après la Messe, célébrée dans la chapelle par l'évêque de Lescars, commandeur-ecclésiastique, & qui a été chantée par la musique de Monsieur, sous la conduite de l'abbé Ganzargues, sur-intendant de la musique de ce Prince, Monsieur a reçu chevaliers des deux Ordres unis, le comte du Lau, le marquis de Fumel-Monfegur, le comte de Sarcus, le marquis de Lordat, le marquis de Lascafes, le marquis de Roquelaure & le vicomte du Roure. On

---

dans le centre des nations commerçantes ! car il ne s'agit là ni de Sibérie, ni de Tartarie, ni de Tibet &c. Nous avons vu qu'à la Chine même, il y avoit des déserts immenses, que les tigres y dévalisoient les pauvres voyageurs comme dans le Zara & le Monoemugi, & que toute cette grande population de quelques contrées d'Asie, n'étoit qu'une affaire locale, effet de la cupidité & de la paresse des habitans. Sept. 1773, p. 161. — 1 Nov. 1783, p. 352.



On mande de Dommartin sur Wraîne en Lorraine, évêché de Toul, juridiction de Neufchâteau, que le 7 de ce mois on y a éprouvé un orage affreux; la grêle qui est tombée pendant un quart-d'heure a haché tous les fruits de la terre; les plus petits grains pesoient une demi-once, & les plus gros quatre; on a trouvé dans les champs quantité de lièvres, de perdrix & d'autres animaux morts; les toitures des maisons sont pour la plupart brisées, les murs de quelques-unes endommagés; on évalue la perte à une somme considérable.

## M O R T S.

Le prince Frédéric, fils aîné du Prince de Hesse résidant à Hanau, est mort le 20 Juillet, après une courte maladie, dans la 12e. année de son âge.

Le comte François Negroni, frere de Son Em. le cardinal prodataire, est mort le 2 Juillet presque subitement d'une attaque d'apoplexie.

Mr. le marquis de Cernay, lieutenant-général, gouverneur du Quefnoy, & beau-pere de Mr. le comte de la Marck, vient de mourir dans un âge fort avancé.



Quoique j'approuve pleinement le contenu de la lettre de L. signée R. & de la lettre de L. signée D, je ne puis en faire usage, sans nuire aux objets mêmes pour lesquels s'intéressent les hommes sages qui me les ont adressées. Le courage de dire ce qui me paroît raisonnable, juste & utile, ne m'a jamais manqué; mais j'ai toujours cherché à saisir d'avance le bien qu'il pouvoit produire. Quand j'ai vu qu'une vérité n'étoit que dangereuse, & menaçoit de faire emprisonner ses confesseurs

qui jouissoient encore d'une existence libre, j'ai mieux aimé la laisser dans le degré d'obscurité où on la mettoit, que de la produire au grand jour. Je puis me tromper dans ce système de circonspection, mais peut-être aussi me rencontré-je avec des autorités bien respectables. (a)

\* 15 Avril,  
p. 636.

On m'assure qu'un homme qui imprime à Cologne je ne sais quelle *Correspondance secrète*, vient de répéter tout bonnement la diatribe de la *Gazette ecclésiastique* contre ma personne & mes écrits \*. Comme j'ai suffisamment apprécié cette gazette & les choses qu'elle renferme, il ne me reste qu'à apprécier également la *Correspondance secrète*, pour mettre le public à même de juger de quel côté se trouvent le fanatisme & les autres honorables qualités que le copiste du *Scélérat obscur* (pour me servir du mot de d'Alembert) m'attribue. A cet effet je publierai incessamment un sommaire de toutes les jolies choses contenues dans sa *Correspondance*; mais comme je prévois que cela lui pourra causer des déshagrémens, je crois devoir lui laisser le tems de faire mieux avant moi. J'aurai soin de lire ses premiers *Numéros*.

Il ne faut pas se presser de faire relire le sixième tome du *Dict. hist.*, quoiqu'on puisse le faire brocher d'abord: les dernières pages deviendroient doubles. — Les ouvriers ayant par une manœuvre inexplicable bouleversé la page 747 après l'entière correction des épreuves, on a dû faire un carton; mais plusieurs exemplaires avoient été distribués: ceux qui ne l'ont pas, peuvent le demander, on l'expédiera sans délai. La dernière ligne (avant la note) de la p. 747, doit être la dernière de la page suivante. *Si à la fin &c.*

---

(a) *Ubi auditus non est, non effundas sermonem.* Eccli. 32. *Noli resistere &c; nec coneris contra ielum fluvii.* Eccli. 4. *Neque mittatis margaritas &c.* Matth. 7.

---

## T A B L E.

TURQUIE.	( Constantinople.	579
RUSSIE.	{ Pétersbourg.	583
	{ Cherson.	584
POLOGNE.	( Varsovie.	584
ESPAGNE.	( Madrid.	585
PORTUGAL.	( Lisbonne.	587
DANNEMARCK.	( Coppenhague.	587
SUEDE.	( Stockholm.	588
ITALIE.	{ Rome.	589
	{ Ferrare.	590
	{ Genes.	591
	{ Naples.	591
ALLEMAGNE.	{ Vienne.	593
	{ Berlin.	596
	{ Stutgard.	597
	{ Liege.	597
PAYS-BAS.	{ La Haye.	598
	{ Bruxelles.	604
ANGLETERRE.	{ Londres.	608
	{ Dublin.	612
FRANCE.	( Paris.	614
	{ Morts.	627



## T A B L E

Alphabétique des matieres de Littérature  
depuis le 1 Mai 1784.

- A** Brégé de l'histoire poétique, par le R. P. Jouvency. Nouvelle traduction, à laquelle on a ajouté quelques notes pour l'intelligence du texte latin, & de quelques traits de la fable. 1. Mai. Page 25
- Anecdotes touchant Mr. de Beaumont, archevêque de Paris. 1. Juin. 186
- An history of the corruptions of christianity &c. Histoire des corruptions du christianisme; par Mr. Priestley. 1. Juin. 184
- Atlas portatif à l'usage des colleges, pour servir à l'intelligence des auteurs classiques: &c; par Mr. l'abbé Grenet, &c. 15. Juillet. 417
- Avis sur le Dictionnaire de Trevoux comparé avec l'Encyclopédie. 1. Mai. 28
- Avis sur la conclusion du Dictionnaire historique, & réponse à diverses critiques. 1. Août. 495
- Bibliothèque physico-économique, instructive & amusante, recueillie en 1783; seconde année; contenant des mémoires & observations pratiques sur l'économie rustique, sur les nouvelles découvertes les plus intéressantes; la description de nouvelles machines & instrumens inventés pour la perfection des arts utiles & agréables. 1. Mai. 23
- Botanique élémentaire à l'usage du college d'Embrun. Par M. l'abbé Rossignol. 1. Mai. 3
- Cri (le) d'un citoyen, satire; par Mr. Clément. 1. Juin. 180
- De l'union de la vertu & de la science dans

- un jurifconsulte. Discours prononcé en la conférence des avocats au parlement, dans leur bibliothèque à la rentrée après la St. Martin de 1782. Par Mr. Creuzé de Latouche, avocat au parlement. 1. Mai. Page 26*
- Des maladies des femmes, par Mr. Chambon de Montaux, &c. 15. Août. 556*
- Détails historiques des tremblemens de terre arrivés en Italie, depuis le 5 Février jusqu'en Mai 1785; par Mr. le chevalier d'Hamilton, &c. Traduits par Mr. Lefèbvre de Villebrunne. 15. Août. 577*
- Devoirs (les) de l'homme, discours en vers, 15. Mai. 81*
- Diatribes d'Eybel contre la Confession auriculaire. 15. Juillet. 444*
- Discours sur les découvertes en général, & particulièrement sur deux des principales découvertes de ce siècle: lu au Musée de Paris dans son assemblée publique du jeudi 11 Décembre 1783. 15. Mai. 191*
- Épître à un Matérialiste. Par Mr. Morel, &c. 1. Juillet. 315*
- Essai historique & critique sur l'insuffisance & la vanité de la philosophie des anciens, comparée à la morale chrétienne. Traduit de l'italien de D. Gaëtan Sertor, de Florence, Avec des notes du traducteur. 1. Juin. 159*
- Etat des cours de l'Europe & des provinces de France pour l'année 1784, publié pour la première fois en 1783. Par Mr. Poncelin de la Roche-Tilhac, &c. 15. Mai. 94*
- Extraits de quelques lettres sur les ballons aérostatiques 15. Mai. 105*
- Extrait d'une lettre de Gand, contenant un anecdotte contre l'arsenic. 15. Juillet. 422*
- Falsification (la) des médicamens dévoilée. Ouvrage dans lequel on enseigne les moyens de découvrir les tromperies mises en usage pour falsifier les médicamens tant simples que composés, & où on établit les règles pour s'assurer de leur bonté. Ouvrage non-seulement utile*

*aux médecins, chirurgiens, apothicaires & droguistes, mais aussi aux malades.* 1. Juillet.  
Page 338

*Génie de Mr. de Buffon.* 15. Mai. 95

*Helviennes (les), ou Lettres provinciales philosophiques. Tomes second & troisieme.* 15. Juin. 237

*Idem, Second extrait.* 1. Août. 471

*Histoire du siège de Gibraltar; par un officier de l'armée françoise.* 15. Juillet. 418

*Histoire de l'Eglise, dédiée au Roi, par Mr. l'abbé de Berault-Bercastel, &c. Tome 17 & 18e.* 15. Août. 564

*Idées fausses des parens touchant l'éducation & les precepteurs.* 15. Mai. 101

*Instructio theoretico-practica de remediis a Christo Domino Ecclesie & fidelibus omnibus contra invisibiles christiani nominis hostes, aliaque mala etiam naturalia relictis.* 15. Juin. 257

*Jurisprudence des rentes, ou code des rentiers, par ordre alphabétique. Par Mr. Debeaumont. Nouvelle édition.* 15. Mai. 93

*Les sept âges de l'Eglise, ou conjectures sur les prédictions de l'Apocalypse de St. Jean, & sur le tems de leur accomplissement.* 1. Juin. 173

*Lettre d'un ancien docteur de la maison & société de Sorbonne, censeur royal pour la théologie, à un jeune docteur de la même maison, nouvellement nommé censeur royal des livres concernant la même science.* 1. Mai. 19

*Lettre de Milan sur une nouvelle comete.* 1. Mai. 30

*Lettre à l'auteur du Journal, sur les moyens naturels & religieux de prévenir ou de guérir la rage.* 15. Mai. 98

*Lettres sur la Suisse, adressées à Madame de M\*\*\*, par un voyageur françois, en 1781; avec une carte générale de la Suisse & des*

- glacières du Faucigny, ainsi qu'un plan de Versoi, & un plan des souterrains des salines de Béviex.* 15. Juin. Page 254
- Lettre sur les piéces fugitives attribuées à Louis Racine.* 1. Juillet. 343
- Luctus mufarum collegii régii Antverpiæ.* 1. Mai. 24
- Mémoire sur la question: Quels sont les végétaux indigènes que l'on pourroit substituer dans les Pays-bas aux végétaux exotiques relativement aux différens usages de la vie? qui a remporté en 1783 le prix de l'académie de Bruxelles.* 15. Août. 576
- Mesmer justifié.* 1. Juillet. 388
- Oraison funèbre de Mgr. Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, prononcée en présence de l'assemblée du clergé, &c, le 20 Décembre 1782, dans l'église paroissiale de St. Roch. Par Mr. l'abbé Ferlet, &c.* 1. Juillet. 323
- Œuvres de Mr. le marquis de Pompiignan.* 15. Juillet. 393
- Parodie d'une épigramme sur la médecine.* 15. Mai. 97
- Planétaire assorti à un nouveau système astronomique.* 15. Juillet. 419
- Præfationes ex antiquis missalibus depromptæ & adhuc hodie dùm in plerisque Galliarum ecclesiis recitari solitæ.* 15. Août. 572
- Précis de l'histoire ecclésiastique par Mr. Rondet.* 1. Juillet. 342
- Prétendues inventions modernes, trouvées dans les Œuvres de Bernard Palissy.* 1. Mai. 29
- Prospectus d'un ouvrage nouveau sur le commerce.* 15. Mai. 109
- Recueil de nouveaux miracles opérés par l'intercession du vénérable Benoît Joseph Labré. Et d'autres piéces, lettres, extraits de lettres, mémoires & manuscrits édifiants, particuliers ou répandus dans le public; pour servir de supplément à sa vie.* 15. Mai. 96

*Réponse à quelques questions sur la nature des viandes quadragesimales.* 15. Mai. Page 107

*Réponse aux plaintes de Mr. Linguet touchant son projet d'une édition épurée des Œuvres de Voltaire.* 15. Juin. 264

*Specimina eloquentiæ ciceronianæ.* 1. Juin. 185

*Tolérance ( la ) chrétienne opposée à la tolérance philosophique, ou lettres d'un patriote au soi-disant curé.* 15. Juillet. 403

*Vers sur les ballons.* 1. Mai. 27

*Vers sur la ville de Paris, par Madame de Bourdic.* 15. Juin. 262

*Vie du maréchal duc de Villars, écrite par lui-même; & donnée au public par Mr. Anquetil, &c. Avec son portrait & des plans de bataille.* 15. Août. 549

*Voïages dans les parties intérieures de l'Amérique septentrionale, pendant les années 1766, 1767 & 1768; par Jonathan Carver, &c, pendant la guerre du Canada entre la France & l'Angleterre. Ouvrage traduit sur la troisième édition angloise: par Mr. de C. . . avec des remarques & quelques additions du traducteur.* 15. Mai. 87

*Voïage minéralogique & physique, de Bruxelles à Lausanne, par une partie du país de Luxembourg, de la Lorraine, de la Champagne, & de la Franche-Comté; fait en 1782, par Mr. le comte Grégoire de R.* 15. Août. 561

